

Les Gueules Cassées *Sourire Quand Même*

Association fondée en 1921 reconnue d'Utilité Publique décret du 25 février 1927

NUMÉRO 336 JANVIER 2016

DÉCOUVERTE
« Témoigner, envers
et contre tout »
Un siècle d'héroïsme
des soldats
de l'image p.17



HISTOIRE
À Rochefort, dans
le sillage des
médecins et chirurgiens
de marine p.27

Sommaire

Actualité p. 4

HIA Bégin : à la pointe de la technologie

Actualité p. 8

Compte rendu de l'Assemblée générale



Découverte p. 17

« Témoigner, envers et contre tout »
Un siècle d'héroïsme des soldats de l'image

Expressions p. 24

Quand les mots se mobilisent !



Histoire p. 27

À Rochefort, dans le sillage des médecins
et chirurgiens de marine

Culture p. 34



Fondation p. 39

2015, un beau millésime



En régions p. 43

Carnet p. 50

Souvenir p. 54

À savoir p. 54

Organisation p. 60

Éditorial

Pour une année plus sereine!

Notre pays vient de vivre une année sombre.

Elle a été cruelle pour certains de nos concitoyens, particulièrement pour les victimes directes du terrorisme, mais également pour tous ceux qui les entourent, et nous avons de profondes pensées pour eux.

Le courage et la réactivité positive des survivants et de leur entourage, soutenus par l'ensemble de nos compatriotes, sont remarquables et sont des signes très prometteurs pour l'avenir.

Nous nous sommes impliqués à notre niveau dans leur soutien moral et psychologique et nous souhaitons vivement qu'ils puissent eux aussi mettre en pratique notre devise : *Sourire Quand Même*.

Au niveau de notre Association et de notre Fondation, en revanche, l'année se solde par un bilan très positif.

En effet, l'EHPAD « Colonel Picot » héberge depuis mars dernier 92 résidents, qui s'y trouvent bien, dans cet établissement reconnu et apprécié par les autorités de tutelle, et ce sans attendre la fin du chantier prévu pour le début de l'été.

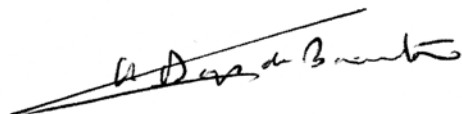
De plus, nos nouveaux statuts ont été entérinés à une très forte majorité par l'Assemblée générale, ce qui, dès qu'ils auront été validés par le Conseil d'État, nous permettra de développer l'activité de notre domaine du Coudon.

La Fondation, quant à elle, voit sa notoriété s'élargir entre autres par l'inauguration du PET IRM destiné essentiellement à la recherche sur les maladies neurodégénératives, et l'engagement en faveur de la recherche pour passer de la chirurgie réparatrice à la chirurgie régénératrice.

Quelle que soit la dureté du temps et en dépit des vicissitudes de l'existence, nous voyons là de multiples raisons d'espérer en un avenir meilleur et plus serein.

C'est ce que je souhaite, au nom de l'Association et de la Fondation, à chacun d'entre vous, ainsi qu'à tous les combattants d'hier et d'aujourd'hui.

Henri Denys de Bonnaventure
Président de l'Union des
Blessés de la Face et de la Tête
« Les Gueules Cassées »



Actualité

HIA Bégin : à la pointe de la technologie

14 octobre 2015. L'Hôpital d'instruction des armées Bégin (Saint-Mandé, 94) inaugure deux appareils : un échographe portable et un système de visioconférence de bloc opératoire acquis grâce aux dons conjoints des Gueules Cassées (UBFT) et de la Fédération Nationale André Maginot (FNAM).

Le médecin général Maryline Gygax-Genero, à la tête de l'HIA Bégin, a vivement remercié notre président, Henri de Bonnaventure, ainsi que le président de la FNAM, l'amiral Henri Lacaille, pour le soutien régulier de nos deux associations au service de santé des armées, contribuant ainsi à une meilleure prise en soin par les équipes médicales de nos militaires blessés.



▲ *Autour de l'échographe portable, le médecin en chef Alexandre Woloch, du service d'accueil des urgences, notre président, Henri de Bonnaventure, le médecin général Maryline Gygax-Genero, et l'amiral Henri Lacaille, président de la FNAM.*

David Travadon, toujours à fond



18 octobre 2015. La moisson des performances et des médailles continue pour notre camarade David Travadon. Il a terminé 2^e au championnat du monde de duathlon à Adélaïde, en Australie, qui s'est déroulé le 18 octobre 2015. Il continue à pratiquer la course à pied et le vélo à haut niveau, ce qui lui a permis de briller dans ces deux disciplines lors des derniers *Invictus Games* (compétitions internationales réservées aux soldats blessés). David avait été grièvement blessé en 2009 lors d'une opération de déminage



▲ *En compagnie du prince Harry lors des Invictus Games.*

au Liban. Il a rejoint l'UBFT cette même année et ne cesse démontrer que la vie continue après la blessure.

En Gironde, une cérémonie en mémoire aux victimes de l'attentat du Drakkar



A Pierre Ducout, maire de Cestas, devant le monument aux morts.

23 octobre 2015. Une cérémonie, en hommage aux militaires morts dans l'attentat du Drakkar au Liban, s'est déroulée à Cestas, en Gironde. C'est Éric Dembront, Gueule Cassée et rescapé de cet attentat au cours duquel périrent 55 parachutistes du 1^{er} RCP et 3 parachutistes du 9^e RCP, qui est à l'initiative de cette cérémonie.

Après la lecture dans l'église d'un émouvant poème écrit par une maman libanaise au lendemain de cette catastrophe, nous étions nombreux au monument aux morts quand Jean Kosidlo, président départemental de l'UNSOR, Gueule Cassée et ancien du 1^{er} RCP, a rappelé les événements de cette tragique journée du 23 octobre 1983.

Frédérique Dembront, épouse d'Éric, a procédé à l'appel des 58 soldats tués et Jeanne Aby, fille d'un camarade Gueule Cassée et ancien du 1^{er} RCP, a proclamé haut et fort : « *Mort pour la France, Mort pour la Paix.* »



A Hommage des drapeaux.



A Michel Potriquet, délégué régional de l'UBFT, Jean Kosidlo, président départemental de l'UNSOR et Gueule Cassée, André Saint-Martin, délégué honoraire de l'UBFT, et Éric Dembront, rescapé du Drakkar et Gueule Cassée, déposent une gerbe sur la tombe du parachutiste Franck Caland.

Pierre Ducout, maire de Cestas, a ensuite déposé une gerbe au monument aux morts. Une gerbe a également été déposée sur la tombe de Franck Caland par Michel Potriquet, délégué régional de l'UBFT, assisté de deux Gueules Cassées anciens du 1^{er} RCP, en présence de nombreux

camarades, amis ou simples anonymes venus apporter un soutien à la famille de ce jeune parachutiste casque bleu de 19 ans, tombé lors de l'attentat de Beyrouth. Dix-sept porte-drapeaux représentant de nombreuses associations du monde combattant étaient présents.

L'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD), reçu au siège des Gueules Cassées

6 novembre 2015. Le contrôleur général des armées, Christophe Jacquot, directeur de l'ECPAD, accompagné de son équipe, a été reçu au siège des Gueules Cassées par Henri de Bonnaventure, président de l'UBFT, le général Bertrand de Lapresle, vice-président, Michel Eychenne, administrateur, Olivier Roussel, directeur général, et Laurent Urbanski, réalisateur de films pour l'UBFT.

Cette rencontre, qui a permis de présenter les Gueules Cassées à travers ses deux entités que sont l'Union des Blessés de la Face et de la Tête et la Fondation des « Gueules Cassées », a également donné lieu à un échange constructif sur les possibilités d'actions communes.

Une invitation à visiter l'ECPAD a déjà



A L'équipe de l'ECPAD en compagnie de celle des Gueules Cassées, au siège de l'UBFT.

été formulée par son directeur à notre président (voir notre article page 13 pour une présentation détaillée des activités de l'ECPAD).



Solidarité avec les victimes des attentats de Paris

< 27 novembre 2015 au siège parisien des Gueules Cassées.

Une médaille pour Noël

14 décembre 2015. À l'issue du dernier Conseil d'administration de l'année, une sympathique cérémonie regroupant tous les administrateurs et le personnel du siège a permis à notre président de décorer de la médaille du travail Marie-Josée Guillermet, secrétaire, et Claudine Guérini, gouvernante, pour, respectivement, 35 ans (or) et 30 ans (vermeil) d'activités professionnelles. Henri de Bonnaventure, dans son discours, les a chaleureusement félicitées et surtout remerciées pour leur dévouement et le travail accompli dans les différentes fonctions qu'elles ont occupées tout au long de ces années. Cette cérémonie a clôturé une année



très dense pour l'UBFT et la Fondation des « Gueules Cassées ».



Le président entouré de Marie-Josée Guillermet et de Claudine Guérini.

Le domaine du Coudon en accessibilité totale

La chapelle du domaine était le dernier lieu encore inaccessible aux personnes à mobilité réduite. Ce problème fait désormais partie du passé car un nouveau chemin permet d'accéder en fauteuil à la chapelle. Ce sentier, dont le départ se situe au niveau de la terrasse du bâtiment Olivier, serpente dans la végétation et bénéficie d'un éclairage approprié, mettant en valeur ce cheminement piétonnier et le magnifique olivier qui jouxte la chapelle.

Son cahier des charges indiquait que le tracé du sentier devait préserver l'olivier, qui daterait de l'an 860, le plaçant parmi les oliviers les plus anciens du département.



Un arbre splendide, que la rédaction du magazine vous invite à contempler, et qui

a une fervente admiratrice en la personne d'Anne, veuve d'un camarade décédé.

Actualité

Compte rendu de l'Assemblée générale du jeudi 17 décembre 2015

Conformément à la convocation de l'Assemblée générale qui a été adressée le 13 novembre 2015 aux membres de l'UBFT, la séance s'est ouverte à 14h 30, au siège social à Paris de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête - les Gueules Cassées.

Le président déclare l'assemblée ouverte à 14h 30 et demande à l'assistance de respecter une minute de silence à la mémoire de tous ceux de nos camarades, de leur conjoint ou membres de leur famille, qui nous ont quittés depuis la dernière Assemblée générale, ainsi qu'en hommage aux victimes des attentats terroristes du 13 novembre 2015.

Le président précise que la feuille de présence recense 19 « Gueules Cassées » dans la salle.

Il ajoute que s'agissant d'un vote essentiellement par correspondance, comme le prévoit l'article VIII des statuts en vigueur, peu de membres de l'association se sont déplacés, mais que 1 128 membres ont participé au vote par correspondance, représentant un taux de participation de 44%.

Le président rappelle les raisons qui ont conduit le Conseil d'administration à proposer une modification des statuts, nécessaire à la prise en compte de l'évolution démographique des membres de l'UBFT et de poursuivre le développement des activités du domaine du Coudon.

L'UBFT, plus connue sous le vocable « Les Gueules Cassées », a été créée immédiatement après la guerre de 1914-1918 afin d'apporter une entraide morale et matérielle aux mutilés de la face.

Elle a ensuite accueilli dans ses rangs les militaires et victimes civiles des autres conflits dans lesquels la France a été engagée, blessés à la face, à la tête ou au cou : Seconde Guerre mondiale, Corée, Indochine, Algérie puis aujourd'hui les blessés en Opérations Extérieures (OPEX).

Elle accueille également des gendarmes, policiers, pompiers blessés en service ainsi que les victimes civiles blessées à la face, à la tête ou au cou à l'occasion d'actes de terrorisme.

Bien qu'une centaine de nouveaux jeunes membres soient admis chaque année, le vieillissement généralisé des membres de l'UBFT, les besoins nouveaux exprimés par ses membres âgés et l'inéluctable diminution de l'effectif imposent une réflexion sur l'avenir de l'Association, ses missions statutaires, sa gouvernance et les conditions d'un rapprochement avec la Fondation des « Gueules Cassées ». Une nouvelle modification des statuts est donc aujourd'hui nécessaire.



Ouverture de l'Assemblée générale par notre président, Henri de Bonnaventure, accompagné des administrateurs Georges Morin et le Général Chauchart du Mottay.



*Le bureau de vote tenu
par nos délégués
et administrateurs
Gérard Pinson,
Guy Delplace,
Michel Clicque et
Tadj Charef.*

LES SUJETS MAJEURS SUR LESQUELS PORTENT LES PROJETS DE MODIFICATIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TRAITENT ESSENTIELLEMENT :

Des buts de l'association

Après les avoir pris en charge alors qu'ils étaient jeunes après leurs blessures, l'UBFT doit accompagner ses membres dans leur grand âge et leur handicap. Ses membres cumulent les difficultés liées à leur mutilation de la face et de la tête et celles dues au vieillissement comme tout un chacun. L'association doit pouvoir leur apporter notamment un hébergement et des services de qualité adaptés à leur situation et à leur état de santé. Elle doit pouvoir proposer, au domaine du Coudon, à ses membres en priorité et aux personnes âgées autonomes une « Résidence seniors », et une maison de retraite médicalisée (EHPAD) à ceux devenus dépendants.

C'est pour cela qu'il a été proposé que l'UBFT puisse :

- mettre son expertise, son patrimoine et ses moyens d'actions au service de ses membres, et plus largement, des personnes âgées ou handicapées,
- proposer des services d'hôtellerie et événementiel aux membres, aux personnes issues du monde combattant

au domaine du Coudon sis à La Valette-du-Var et en ouvrir accessoirement l'accès à des tiers afin de rechercher le meilleur équilibre financier du site,

- assurer le fonctionnement de l'EHPAD « Résidence Colonel Picot » au travers de sa filiale CYP SAS spécialement créée en 2012.

De la qualité de membres

Il a été proposé :

- par simplification de fusionner les définitions de membre « Actif » et de membre « Associé » en une seule catégorie de membre « Actif » dont l'admission sera examinée par une commission sur la base de critères d'adhésion précis,
- l'élargissement de la qualité de membre d'honneur à des personnes qui, par leur compétence, apportent une expertise particulière aux actions de l'UBFT et de la Fondation des « Gueules Cassées », contribuant ainsi à assurer le renforcement de la gouvernance de l'association.

Compte rendu de l'Assemblée générale

du jeudi 17 décembre 2015

QUESTIONS DES MEMBRES

Le président indique qu'une question a été posée par écrit relative à la modification des statuts de l'UBFT :

Question de notre camarade Patrick Lallemand, membre associé n° 80 810

Dans les nouveaux statuts proposés, il apparaît cette phrase assez inquiétante pour l'avenir de chacun d'entre nous, blessé dans notre chair au service de notre pays : «[...] et dans la limite des disponibilités, au profit de toutes personnes physiques ou morales souhaitant bénéficier des services [...]». Je comprends votre souci de rentabilité financière de notre bien commun mais, attention, notre trésor immobilier ne doit pas être envahi par d'autres, à notre détriment, à l'image de nos hôpitaux militaires, où nous les anciens, ne sommes absolument plus prioritaires. Cette phrase peut, dans dix ou vingt ans, permettre aux pouvoirs publics d'utiliser nos biens dans un seul but : « social pour tous ». Ne pouvons-nous pas formuler autrement avec plus de fermeté cette phrase? Merci.

Réponse :

Le Conseil d'administration propose en effet, au 3^e alinéa de l'article II, d'ouvrir « accessoirement » l'accès aux services du domaine du Coudon au profit de toutes personnes physiques ou morales souhaitant en bénéficier.

Sans parler de rentabilité, la finalité de cette ouverture plus large du domaine est d'obtenir un meilleur taux de remplissage afin d'en réduire le déficit qui est très important en raison de la qualité des services proposés, face à des tarifs

volontairement en deçà des prix de marché.

Vous l'avez compris, les membres de l'association vieillissent et sont hélas de moins en moins nombreux à venir séjourner au domaine du Coudon.

La rédaction des nouveaux statuts a été effectuée avec un important cabinet d'avocats et nous avons bien précisé que l'accès au domaine se fait au profit « prioritairement » des membres et de leurs familles.

Il en est de même pour l'EHPAD « Résidence Colonel Picot », exploité par notre filiale CYP SAS, qui réglementairement ne peut être uniquement destiné à un public fermé.

C'est donc la prise en compte de la démographie de notre association, vieillissante et déclinante malgré l'adhésion de nouveaux militaires issus des OPEX et probablement de victimes des actes terroristes du 13 novembre 2015, qui conduit à cette évolution. Faute d'une certaine mixité, nous serions très certainement contraints à la cession du domaine du Coudon. Nous mettons tout en œuvre pour éviter d'en arriver à la situation du château de Moussy, où moins de 1% de nos membres y venaient au moins une fois par an, situation qui nous a conduits à mettre un terme à son activité et malheureusement à le céder.

Je souhaite vous rassurer en vous confirmant que priorité absolue sera toujours donnée à un membre ou son conjoint survivant pour être accueilli au domaine du Coudon. Notre équipe de personnel salarié est sensibilisée et d'ailleurs fortement attachée à cette politique « Gueules Cassées ».

Le président rappelle les règles de quorum prévues à l'article XVII des statuts nécessaire à une modification des statuts :

■ la totalité des votes exprimés doit atteindre au moins le quart des voix des membres de l'association, soit (2554 membres inscrits x 25%) = 639 votes nécessaires,

■ les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres votants.

Le président passe ensuite la parole à Guy Delplace, président de la commission de scrutin, pour la proclamation du résultat des votes.

RÉSULTAT DU VOTE DES RÉOLUTIONS

Résolutions arrêtées par le Conseil d'administration du 15 octobre 2015

Le président de la commission de scrutin indique que les quorums nécessaires à la modification des statuts ont été atteints.

Nombre de membres inscrits sur la liste électorale : 2 554
 Nombre de votants par correspondance : 1 128
 Votes par correspondance non identifiables : 118
 Nombre de votants sur place : 3
 Nombre total de votants : 1 013

Résolution n° 1

Approuvée à la majorité absolue

Nuls 31
 Exprimés 982, soit 38% des membres inscrits
 Pour 945, soit 96% des votes exprimés
 Contre 8
 Abstentions 29

Conformément à l'article XVII des statuts, l'Assemblée générale approuve la proposition de modification des statuts de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT) validée par le Conseil d'administration du 15 octobre 2015, puis adressée à l'ensemble des membres de l'association avec la convocation à la présente Assemblée générale.

Le président remercie les membres pour leur participation à ce scrutin. Il constate et regrette le nombre important de votes comptabilisés comme nuls en raison du non-règlement de la cotisation annuelle.

Il insiste pour que chaque membre concerné par le versement d'une cotisation annuelle pense à adresser son chèque à l'ordre de l'UBFT, au siège de l'association. Le montant de la cotisation étant de 5 euros, il ne s'agit donc pas d'une question de ressources pour l'UBFT, mais d'un principe réglementaire démontrant la volonté d'appartenance des membres à l'association.

Le président déclare l'Assemblée générale close à 15 h 15.

Résolution n° 2

Approuvée à la majorité absolue

Nuls 30
 Exprimés 983, soit 38% des membres inscrits
 Pour 938, soit 95% des votes exprimés
 Contre 14
 Abstentions 31

L'Assemblée générale donne pouvoir au président et au Bureau de l'UBFT pour procéder aux notifications de forme à la proposition de modification des statuts qui pourraient être demandées par les autorités de tutelle et le Conseil d'État.

Résolution n° 3

Approuvée à la majorité absolue

Nuls 32
 Exprimés 981, soit 38% des membres inscrits
 Pour 925, soit 94% des votes exprimés
 Contre 14
 Abstentions 42

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de l'Assemblée générale du 17 décembre 2015 en vue d'effectuer toutes formalités légales nécessaires.



Lecture des résultats du vote par Guy Delplace, président de la commission de scrutin.

Les vœux 2016 des Gueules Cassées

Henri de Bonnaventure  présentant ses vœux.

Nombreux ont été les amis et personnalités qui ont répondu présent à l'invitation de l'Association et de la Fondation des « Gueules Cassées » à venir au siège échanger les traditionnels vœux pour la nouvelle année. Notre président, Henri Denys de Bonnaventure, a accueilli les invités par un discours retraçant les moments forts de l'année écoulée, puis a présenté les perspectives et les projets importants à court et moyen termes.

Les discours ont ensuite laissé la place aux moments de convivialité, au cours desquels toutes les personnes présentes ont pu partager la galette des rois.




Quelques jours plus tard, au domaine du Coudon, de nombreux camarades des délégations Provence et Côte d'Azur, mais également des amis et des per-

sonnalités, ont fait le déplacement pour se souhaiter mutuellement le meilleur pour l'année à venir, et déguster la traditionnelle galette des rois.



 Une assemblée visiblement séduite par le discours du président.



 Les vœux donnent chaque année l'occasion à tous les amis des Gueules Cassées de se retrouver au siège.



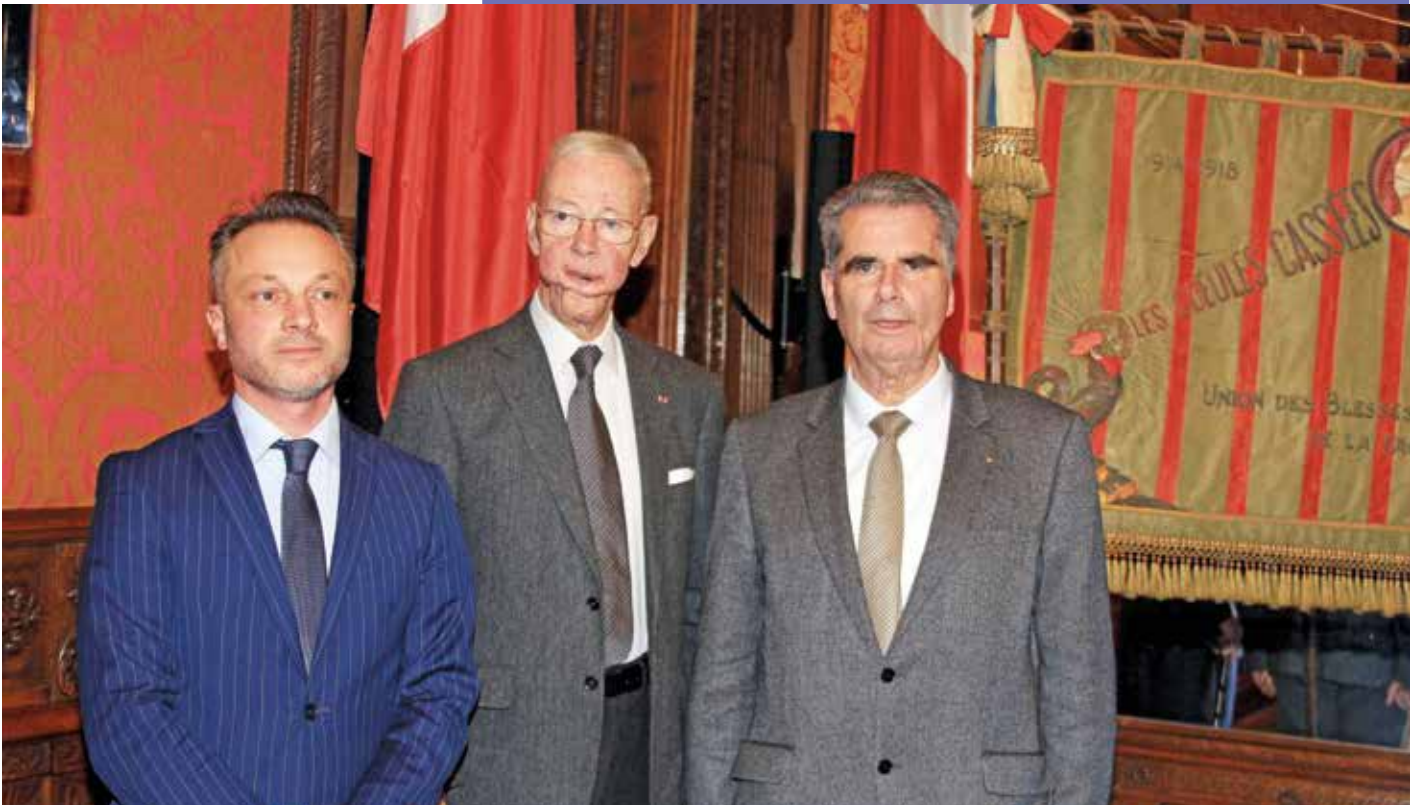
⤴ Alain Cuinet, président de l'Association des Mutilés de Guerre des Yeux et des Oreilles (AMGYO), Olivier Roussel, directeur général de l'UBFT, Michel Deglaire, vice-président délégué de l'AMGYO, Roger Taché, secrétaire de la Fédération Nationale des Blessés Multiples et Impotents de Guerre (FNBMIG), André Matzneff, administrateur de l'UBFT, André-Jean Mercorelli, président de la FNBMIG, Henri Denys de Bonnaventure, président de l'UBFT, et Paul Dodane, administrateur de l'UBFT et secrétaire général de l'Association Nationale des Participants aux Opérations extérieures (ANOPEX).



⤴ Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'ONACVG, et Olivier Roussel, directeur général de l'UBFT.



⤴ Benoît Lemaire, chef de cabinet, représentant Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire.



Benoît Lemaire, chef de cabinet, représentant Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, le général Chauchart du Mottay, président de la Fondation des « Gueules Cassées », et Henri Denys de Bonnaventure, président de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête - Les Gueules Cassées.



Les vœux du président aux membres de la délégation Ile-de-France.

Iwan, nouveau compagnon de Pierre

20 janvier 2016. La cérémonie des vœux au domaine du Coudon a été l'occasion pour notre président de remettre à Pierre Blanchez, membre de l'UBFT, le 58^e chien-guide d'aveugle parrainé par les Gueules Cassées depuis 2002.

Cette remise officielle d'Iwan, magnifique golden retriever couleur sable, s'est déroulée en présence de Christian Carnimolla, président de l'école des chiens-guide de Nice, de Corinne Tortora et Dominique Larche délégués du Var des chiens-guide et d'Alicia et Rémy Di Maggio, la famille d'accueil.



Olivier Roussel, Henri de Bonnaventure, Pierre Blanchez et Iwan, Evelyne Blanchez, Alicia et Rémy di Maggio, Christian Carnimolla et Corinne Tortora.

Deux nouveaux véhicules pour la Légion

20 janvier 2016. Le lieutenant-colonel Zlatko Sabljic, directeur de la Maison du légionnaire, a accueilli notre président, Henri de Bonnaventure, et André Matzneff, administrateur et ancien légionnaire, qui s'étaient rendus à la Maison du légionnaire à Auriol (13390) afin de procéder à la remise officielle des deux véhicules offerts par les Gueules Cassées.

Avant la cérémonie de remise des véhicules, le directeur, rejoint par le lieutenant-colonel Jullien, directeur du foyer d'entraide de la Légion étrangère, a proposé une visite guidée du domaine, incluant le nouveau bâtiment d'hébergement qui porte le nom de Bruno Roux de Bézieux (*voir magazine n° 333*), ex-officier du 1^{er} REC, ancien président de la Fondation des « Gueules Cassées » et ancien trésorier de l'UBFT.



L'Union a apporté sa contribution à la construction de ce bâtiment qui permet d'accueillir douze anciens légionnaires. Le général Jean Maurin, commandant la Légion étrangère, avait également fait le déplacement afin d'honorer de sa présence cette sympathique manifestation qui s'est déroulée sous un magnifique soleil.

Les deux véhicules offerts, dont un minibus de 9 places, permettront à la Maison du légionnaire de transporter plus facilement à Auriol les résidents pour leurs courses ou démarches administratives. Ils pourront également être utilisés lors de sorties organisées par la Maison.

L'Assemblée générale 2016 des Gueules Cassées



L'Assemblée générale ordinaire se tiendra le :

**vendredi 24 juin 2016 à 10h
au domaine des Gueules Cassées du Coudon, à La Valette-du-Var.**

Tous les éléments concernant l'Assemblée générale seront adressés aux membres au mois de mai.

Depuis 2007, il vous est possible de voter par correspondance : profitez de cette opportunité.

Soyez à jour de vos cotisations



N'oubliez pas de vous mettre à jour de vos cotisations pour pouvoir voter lors de l'Assemblée générale.

Le montant de 5 euros est à adresser par chèque à l'ordre de l'UBFT, 20 rue d'Aguesseau - 75008 Paris.

APPEL À CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR

Conformément à l'article 5 des statuts et à l'article 2 du règlement intérieur, les membres qui souhaitent faire partie du Conseil d'administration des Gueules Cassées doivent adresser leur candidature trois mois au moins avant la tenue de l'Assemblée générale annuelle, qui se tiendra le vendredi 24 juin 2016.

Le bureau instruira ces demandes et les présentera ensuite au Conseil d'administration.

Les candidatures devront être accompagnées d'une photo format identité et d'une notice biographique synthétisée devant tenir sur une page.

Nom et prénom

Membre n°

Date de naissance

Situation de famille

Domicile

Activités civiles principales

Activités militaires principales

Formation

Décorations

Blessures et pension militaire d'invalidité

Renseignements complémentaires

Découverte

Georges Kowal, caméraman du SCA, lors d'un reportage sur la bataille de la rivière Noire, filmé en janvier 1952 dans le secteur de Hào-Binh, au Tonkin. Il est tué quelques semaines plus tard, le 21 février, lors des combats de Thai Binh.

« Témoigner, envers et contre tout »⁽¹⁾ Un siècle d'héroïsme des soldats de l'image

Ils étaient dans les tranchées en 1915. Ils sont sur les théâtres d'opérations où la France est actuellement engagée. Sans eux, nous ne pourrions nous représenter le quotidien des combats ou les interventions sur les catastrophes naturelles et sanitaires. Ils apportent des preuves objectives essentielles à l'Histoire mais fixent aussi pour la postérité l'empreinte du courage ou de la souffrance humaine. Bref survol de 100 ans de reportage des services d'images de la Défense.

(1) La formule est de l'adjudant-chef Janick, lauréat 1997 du Prix Marc Flament « Meilleur reportage ».



265 civils et militaires, dont 40% de femmes, œuvrent au sein de l'ECPAD pour préserver, entretenir et développer la mémoire audiovisuelle de la Défense.

Une forteresse pour un précieux et fragile trésor

L'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD) occupe depuis 1946 les dix hectares du Fort d'Ivry en région parisienne. Une antenne a également rejoint le nouveau site du ministère de la Défense à Balard. Couvrant la chaîne complète de l'image, l'ECPAD est unique en son genre dans le monde entier.

Nous avons pu le découvrir, guidée par la jeune femme officier de réserve en charge de la communication ainsi que par la responsable du mécénat.

Casemates, kilomètres de galeries emplies d'archives audiovisuelles du sol aux voûtes, hangars réfrigérés, bâtiments de vie, régies image, son et effets spéciaux, studio de composition musicale, salles de consultation publique ultramodernes sont animés par 265 civils et militaires dont 40% de femmes. Leurs missions : photographier, filmer, diffuser l'actualité des événements, conserver, restaurer, numériser, étudier et mettre

à disposition les archives. Soit, au total, traiter quelque 11 millions de clichés et 30 000 films enregistrés par les reporters de l'ECPAD en opérations extérieures et intérieures, lors d'événements et cérémonies. Sont également accueillis les fonds provenant d'autres organismes de la Défense ou de donateurs privés. Une mine d'informations pour les militaires et pour les sciences humaines car ces images racontent également le vécu des populations, l'environnement naturel et culturel des régions couvertes par les reportages.

La nature d'un fonds audiovisuel est particulièrement délicate : supports de papier, de verre et procédés chimiques exigent des conditions de stockage particulières. Cinq magasins installés dans d'anciennes poudrières contiennent les films en acétate et nitrate de cellulose, dans un environnement maintenu à des températures de 2, 3 et 12 °C avec une humidité relative contrôlée à 30 et 40%.

En recherche de moyens pour conserver, numériser et diffuser ses précieuses archives, l'ECPAD s'ouvre de plus en plus au mécénat. Des partenariats ponctuels sont établis avec les Gueules Cassées. Le dernier en date a contribué à la réalisation d'un film sur Jacques-Henri Schläesing, aviateur de la France Libre.

Le tournant décisif du XX^e siècle

La représentation de la guerre prend une tournure radicalement nouvelle durant le premier conflit mondial. En dépit de l'objectif de propagande ou des contraintes de la censure sur le moment, la réalité est captée avec une ampleur inégalée. La mémoire que nous en avons aujourd'hui n'a une véracité à la fois si précise et si bouleversante que grâce au rôle qu'y jouent pour la première fois deux inventions majeures : la photographie et le cinéma. S'ils émergent au siècle précédent, ils ne se développent vraiment qu'en ce début de siècle. Pour la première fois des hommes se mêlent au quotidien des soldats, prenant à cœur leur rôle de témoin au point de risquer leur vie, montant en ligne avec eux, partageant leur lot de mauvais rata, de peur, de boue et de mitraille.

Les témoignages individuels se multiplient. Écrits ou dessinés, ils ne dépendent pas des seuls journalistes, officiers ou écrivains mais abondent dans les courriers et carnets de tout soldat. À ces mots et dessins s'ajoute désormais l'image, fixe et animée, si fragmentaire soit cette dernière, puisqu'il ne s'agit alors que de séquences d'une minute à peine...

Les soldats de l'image ne quitteront dès lors plus les fronts, dans le monde entier, avec un objectif pluriel : dire la vérité – autant que faire se peut – sur les opérations, témoigner de l'action militaire tant dans sa fonction première de



Le cameraman Amédée Eywinger et le photographe Emmanuel Mas immortalisent en mai 1917 le champ de bataille du Chemin des Dames.



combat que dans sa mission de maintien de la paix et de protection des civils.

De la propagande aux actualités

Les premiers reportages sont assurés en 1915 par le tout nouveau Service photographique des armées dont le but est de contrer la propagande allemande, de contribuer à rallier les nations restées à l'écart du conflit, de témoigner de la guerre et de ses effets dévastateurs sur les fronts occidentaux, dans les Balkans et au Proche-Orient. Munis de leurs appareils à plaque de verre de type Spido Gaumont, le tout dans un étui de cuir, les reporters d'alors ajoutent à leur barda déjà encombrant un matériel photographique d'environ dix kilos.

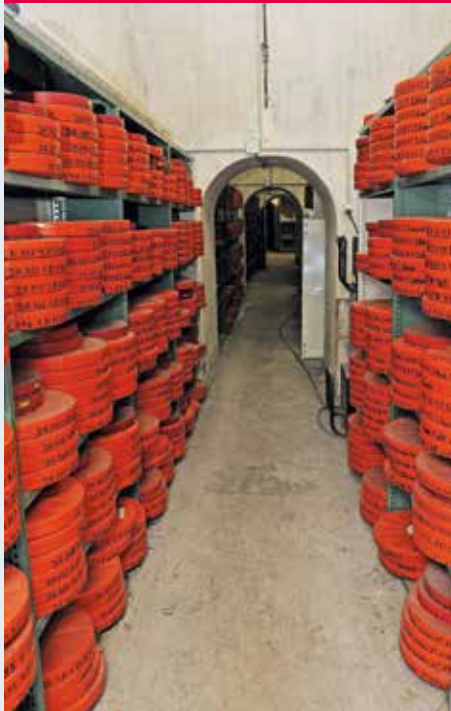
suite page 20



Stationné dans le village de Gundolsheim (Haut-Rhin), en mars 1945, l'équipage du char Rivoli II, du 4^e escadron du 2^e RCA, salue l'un de leurs camarades monté sur un cheval de trait.



Les galeries du Fort d'Ivry renferment sur des kilomètres des trésors d'archives audiovisuelles.



En janvier 1954, un capitaine du 3^e BPVN, pistolet au poing, s'élançait avec sa compagnie hors de l'enceinte du poste de Ban Hine Siu au Laos.

100 000 clichés sont pris sur plaques de verre de tous formats, y compris en relief (vues stéréoscopiques) et en vue panoramique. Les photographies en noir et blanc sont complétées par les plaques autochromes développées par

les frères Lumière qui offrent une vision en couleur inédite de la guerre. En 1919, Georges Clemenceau dissout le SPCG (Service photographique et cinématographique des armées). Seul subsistera dans l'entre-deux-guerres un service d'instruction par l'image. Nombre de films courts de cette période illustrent les techniques sanitaires et médicales développées par les Services de santé des armées et certains médecins – comme le docteur Pont –, parmi lesquelles figurent les traitements prodigués aux Gueules Cassées.

Lorsqu'éclate la Seconde Guerre mondiale, avec le développement de l'information et de ses supports, la multiplication des programmes d'actualités cinématographiques comme *Journal de guerre*, *Nouvelles du monde* ou *La France en marche*, le rôle d'une véritable agence d'images militaires redevient évident. 122 000 clichés et 2 800 titres de films sont réalisés entre 1939 et 1945 jusqu'à

la couverture de la libération des camps de concentration. Ces images, dont celles de la photographe Germaine Kanova qui opère pendant près d'un an, provoquent un choc mondial et resteront gravées dans les mémoires. En parallèle, le très riche fonds d'images prises par les opérateurs allemands et récupéré par la France fournit l'angle de vision adverse et complète la documentation sur ce conflit.

Le goût de la vérité

Entre 1945 et 1956, les reporters sont immergés au cœur des combats de la guerre d'Indochine. Tous risquent leur vie pour un idéal : « (...) *le goût de la vérité et le désir de livrer au public une actualité aussi sincère qu'authentique* (...) ⁽¹⁾ ». Certains y trouvent la mort, comme Georges Kowal, Marc-André Le Van Minh, Roland Faure, Maurice Durantont, Raymond Martinoff ou Jean Péraud.

(1) Pierre Ferrari.

Le Fort d'Ivry

Le Fort est un pentagone bâti sur deux kilomètres de galeries de carrières entre 1841 et 1846. En 1870, il est armé de 94 pièces d'artillerie. Pris par les Prussiens fin 70, il est occupé par la Commune en 71 puis intégré au système défensif « Séré de Rivières » avant d'être affecté à l'ECPA en 1946.



L'adjudant Jean-Yves Philippot, caméraman de l'ECPA, filme deux légionnaires du 2^e REP en position sur le toit d'un immeuble à Beyrouth. Ils assurent la surveillance de la zone portuaire lors de l'arrivée des soldats français de l'opération Épaulard, le 21 août 1982.

« Je devais intégrer des sections différentes, gagner la confiance des gars. Difficile surtout avec des légionnaires. Avant une opération pedestre, ce jour-là, ils devaient se répartir les bandes de munitions de la mitrailleuse de la section. J'ai choisi de me séparer d'un boîtier photo et de quelques objectifs, pour porter moi aussi ces munitions. Pour eux, je n'étais plus le photographe qu'il fallait traîner dans les montagnes... »

SERGEANT-CHEF SÉBASTIEN (AFGHANISTAN)

D'autres y survivent comme Pierre Ferrari ou Pierre Schoendoerffer. Engagées en Corée, les troupes françaises y vivent également des affrontements très violents sur des sites comme la colline de Crève-cœur. Les reporters s'en font l'écho.

Dès 1954, le SCA déploie ses reporters en Algérie pour couvrir l'insurrection et les opérations militaires. Une seule consigne : « *Se tenir à l'affût de tout événement exploitable par l'image.* » En dix ans, 120 000 clichés et 1 200 titres de films sont produits par des photo-

graphes comme Marc Flandrois ou Zygmund Michalowski. D'autres, non membres du SCA, livrent également des témoignages photographiques capitaux qui marqueront l'histoire visuelle du conflit d'Algérie, à l'instar d'Arthur Smet et de Marc Flament, hommes d'images proches du général Bigeard. La mort photographiée en direct par ce dernier – celles du sergent-chef Sentenac ou du jeune soldat « Jackie » notamment –, est diffusée dans les médias, contribuant à perpétuer le mythe sacrificiel du « soldat héros » tombant pour sa patrie.

En 1978, l'opération mémorable contre les rebelles katangais à Kolwezi est relayée par René-Paul Bonnet, qui témoigne de l'assaut du 2^e REP et de la libération des otages européens.

Quatre ans plus tard, les forces françaises engagent le premier des cinq mandats successifs de la Force multinationale de sécurité mandatée par l'ONU à Beyrouth. De 1978 à 1984, de nombreux opérateurs comme le photographe François-Xavier Roch ou le caméraman Jean-Yves Philippot rapportent des

suite page 22



Arrivé dès le 5 mars 1990 au Rwanda, l'adjudant Le Jamtel, photographe de l'ECPA, ici entouré d'enfants dans le camp de Nyacyonga, réalise plus de 500 images de la mission Noroît.



Le 28 septembre 2010, lors de l'opération Scrum, un membre de l'Operational Mentor and Liaison Team, chargé d'encadrer les forces afghanes, est pris sous le feu ennemi.

milliers de documents et des dizaines d'heures de tournages.

Dès les années 60, l'ECPA (Établissement cinématographique et photographique des armées) couvre également les essais nucléaires français dans le Sahara et dans le Pacifique, ainsi que les premiers lancements de fusées spatiales hissant la France au rang de superpuissance.

La dimension humaine

Les années 1990-2000 amorcent un tournant majeur sur le plan technique avec l'arrivée du numérique qui permet la multiplication des clichés sans matériel supplémentaire et leur diffusion instantanée. Chaque équipe image dispose

de moyens de transmission autonomes pour envoyer les éléments photos et vidéo à l'ECPAD (Inmarsat-Bgan).

Elles voient également se multiplier les opérations sur différents territoires et l'objectif des missions militaires s'élargit, notamment dans le cadre des interventions liées à l'ONU ou à l'OTAN. C'est le cas au Cambodge où la France envoie ses hommes afin de mener des opérations de déminage, de former les soldats cambodgiens, d'encadrer la police locale, de protéger la population civile, de permettre le retour des exilés et de sauvegarder le patrimoine. Six photographes de l'ECPA relaient les images de ces opérations. Onze autres et huit équipes vidéo issues de l'ECPA et des SIRPA sont envoyés en Irak pour suivre l'opération Daguet durant la guerre du Golfe.

Parallèlement, la multiplication des interventions sur des opérations humanitaires renforce la connaissance par le grand public des drames touchant les

populations civiles et de l'aide que les militaires leur procurent.

C'est une évidence en Somalie en 1992 et 1993, où les opérateurs de l'ECPAD captent la détresse et le dénuement absolu d'un peuple otage des seigneurs de la guerre et de la famine, puis il y a une dizaine d'années, lors du tsunami en Indonésie ou, plus récemment encore, lors du tremblement de terre en Haïti et

De Lyon au Japon

En 100 ans, la prise de vues a subi une révolution. Des appareils de la Maison Lumière, on est passé aux légers « reflex » numériques nippons dotés d'optiques perfectionnées et de millions de pixels... Mais la mémoire du XX^e siècle doit beaucoup aux Leica et Hasselblad, favoris des reporters d'alors.

de l'épidémie liée au virus Ebola en Guinée. Outre l'évacuation des ressortissants français, c'est d'une mission de sécurisation, de soin et de protection dont la France est encore chargée par les Nations unies lors de la guerre civile au Rwanda. Il en est de même en ex-Yougoslavie entre 1992 et 1996, en Côte d'Ivoire entre 2003 et 2006, en Libye en 2011 ou en République centrafricaine depuis 2013.

Les équipes sont formées d'un officier image réalisateur, d'un photographe, d'un cadreur et parfois d'un preneur de son, soldats à part entière. Braquée au Congo en 1997, l'équipe de l'adjudant-chef Jannick poursuit sa mission grâce au matériel emprunté aux ressortissants du centre culturel français. Elle parvient à rapporter plus de 4 000 clichés et 47 heures de films mais « *machettes et massacres ne sont jamais loin* ». Ce travail sera primé au terme de la mission « *la plus folle mais aussi la plus humaine* » qu'il dit avoir vécue. La disparition de Régis Auzerau en Bosnie ou celle, récente, de Sébastien Vermeille en Afghanistan, montrent à quel point ils sont exposés au même titre que les autres soldats.

Le Kosovo et aujourd'hui encore l'Afghanistan sont parmi les plus longs reportages de l'ECPA. Pendant quinze ans, les équipes s'y succèdent et dotent le service d'un fonds de 150 000 images et de milliers d'heures de films. Ils nous transportent au cœur des villes bombardées ou des montagnes désertiques, au plus près des visages.

Le partage des conditions de vie physiques et émotionnelles avec la troupe, les temps d'attente autant que les moments de combats resserrent les liens entre les hommes d'armes et d'images. Au cœur des opérations *Serval* et *Barkhane* au Mali depuis 2013 et *Chammal* en Irak depuis 2014, les reporters témoignent du courage et de l'humanité des militaires français, chargés de



Le 23 janvier 2010, sur le site de l'hôtel Napoli Inn de Port-au-Prince, les sauveteurs français et grecs sont parvenus à dégager une victime des décombres. L'opération menée en faveur des victimes du séisme rassemble une cinquantaine de pays.



Le 21 mars 2015, cette femme sort guérie du centre de traitement des soignants de Conakry après 22 jours d'hospitalisation.

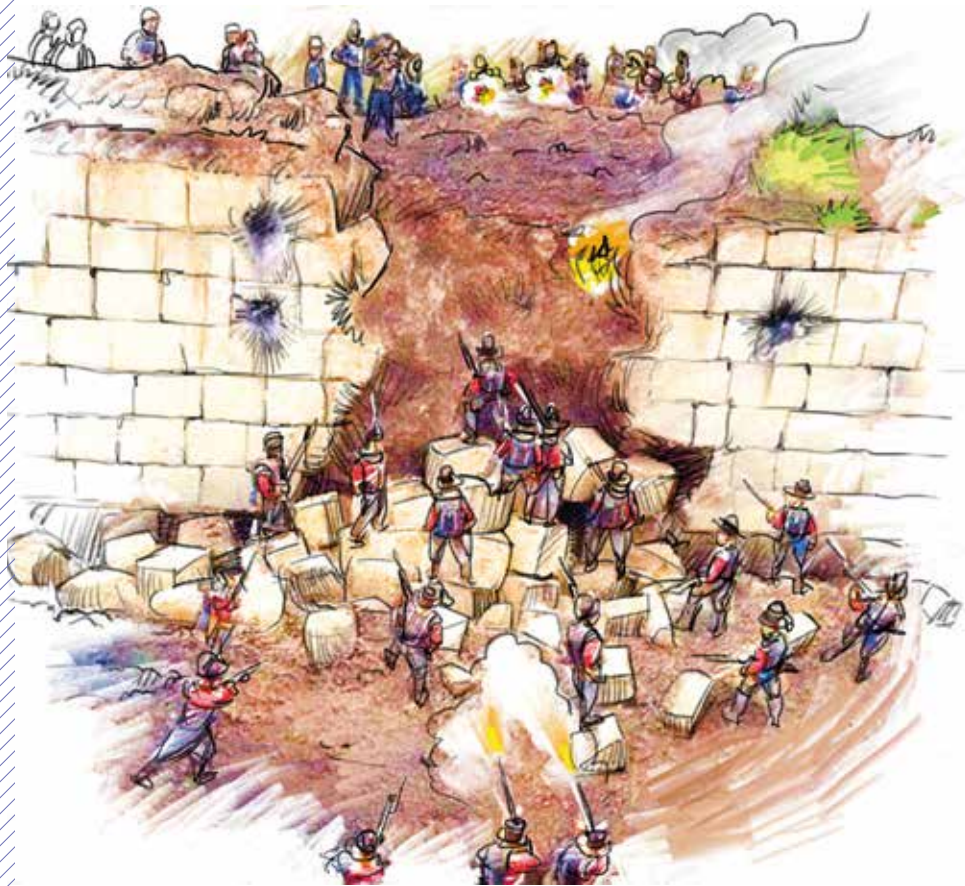
cinquante kilos de matériel par une température parfois supérieure à 50°C, engagés plus que jamais dans la lutte contre la propagation du terrorisme et la protection des populations civiles. Qu'ils soient célèbres comme Schoendoerffer, Costa-Gavras, Lellouch ou Maximy ou qu'ils le soient moins comme Arnaud, Ghislain, Jérémie, ou Mélanie, qu'ils soient officiers, sous-officiers ou militaires du rang, qu'ils aient fait des écoles militaires

ou les Beaux-Arts, tous les soldats de l'image conjuguent savoir technique et talent artistique, manient les armes et les appareils de prise de vues, font preuve d'autant de sang-froid que de résistance. Pendant les longs mois que durent leurs missions, leur témoignage sur conflits et drames parvient à concilier l'objectivité du regard avec la sensibilité du cœur.

Expressions

Quand les mots se mobilisent !

BATTRE EN BRÈCHE



Une brèche est une ouverture pratiquée dans une enceinte et permettant de pénétrer dans la zone dès lors dépourvue de protection. L'expression ne remonte pas à l'époque médiévale, contrairement à ce que l'on pourrait croire, mais à 1701. Elle signifie attaquer une muraille à l'artillerie. « Battre » fait alors référence au sens militaire ancien de heurter, frapper à de multiples reprises avec engins et projectiles (béliers, catapultes, boulets...). Le sens figuré, assez similaire à l'évolution de l'expression « tirer à boulets

rouges » (voir magazine n° 335), n'apparaît qu'au XIX^e siècle pour qualifier des attaques plus intellectuelles mettant à mal des idées. De nombreux idiomes européens recourent à la même métaphore. Les Néerlandais pour leur part la traduisent par « *hacher dans la casserole* ».

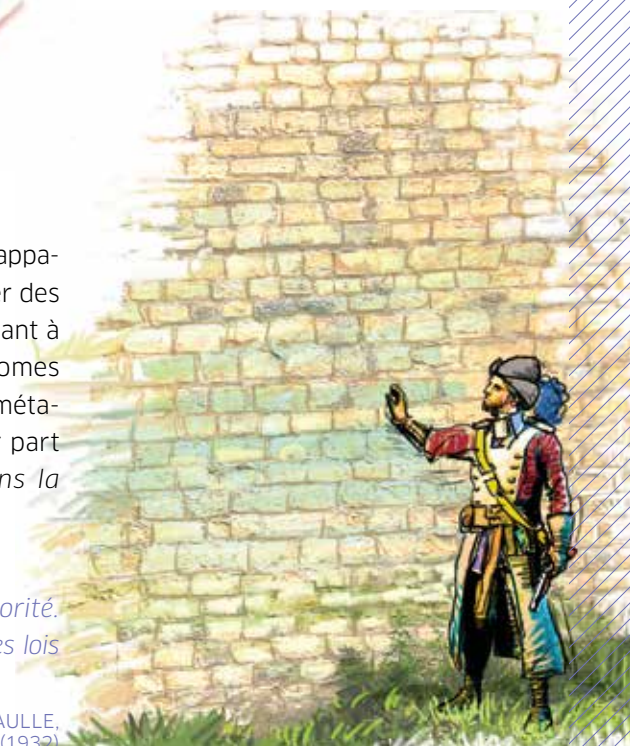
« *Notre temps est dur pour l'autorité. Les mœurs la battent en brèche, les lois tendent à l'affaiblir.* »

CHARLES DE GAULLE,
LE FIL DE L'ÉPÉE (1932)

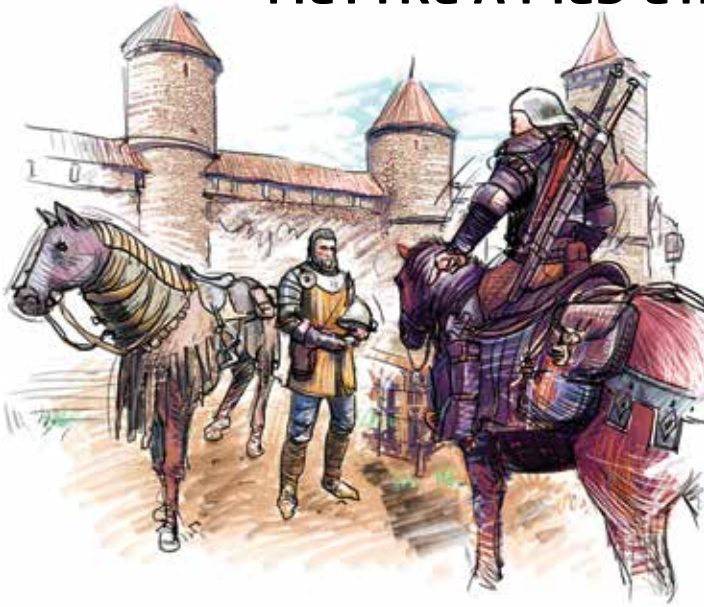
METTRE AU PIED DU MUR

Si le mur n'a pas de brèche, on peut vite se retrouver acculé ou « réduit à son pied » ! En 1544, « être au pied du mur sans échelle » a le sens d'échouer pour n'avoir pas prévu tout ce qui était nécessaire à la réussite. L'assaut des murailles étant moins pratiqué dès la Renaissance, l'expression se perd. L'escrime vivant en revanche de grandes heures, en 1590 apparaît l'expression « mettre au pied du mur » signifiant que l'on ne laisse pas d'issue à l'adversaire. Mis dans l'impossibilité de rompre, il doit faire front.

Les Américains, se souvenant de leur passé indien, ne sont pas dos au mur mais « remontent la rivière sans pagaie ».



METTRE À PIED ET... FAIRE LES PIEDS



Née au XV^e siècle, cette expression décrit la sanction appliquée aux cavaliers militaires qui avaient commis une faute. Non seulement on les faisait littéralement descendre de leur cheval, mais on les privait de monture pendant plusieurs jours ou semaines, les rabaisant ainsi au niveau des fantassins, autrement

dit la « piétaille ». Non contents de cette humiliation, on leur infligeait de surcroît l'exécution de basses besognes à l'écurie. D'aucuns, peu compatissants, pouvaient alors penser que ces punitions allaient « faire les pieds » au cavalier déchu ! « Faire les pieds » est une expression usitée au début du XX^e siècle pour évo-

quer les longues marches forcées destinées à endurcir les soldats. Le sens figuré de « mettre à pied » est né au XIX^e siècle, s'appliquant au monde du travail en général pour signifier le renvoi d'une personne. En Roumanie, on ne met pas à pied, mais on « donne les pantoufles » !

PARTIR AVEC ARMES ET BAGAGES

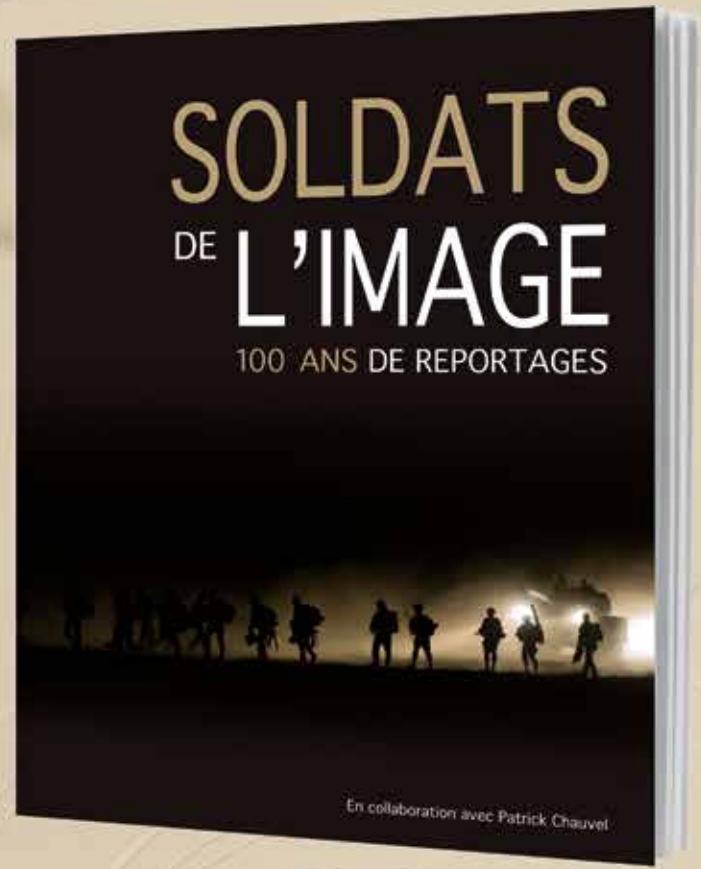
Mis à pied... au pied du mur, on peut choisir de faire front ou partir avec armes et bagages !

Le « baguage », de l'ancien français « bague » (paquet) et « baguer » (faire son paquet), apparaît au XIII^e siècle pour dénommer ce que l'on emporte en voyage. Outre ces effets nomades, il désigne ensuite les maigres biens que possèdent les gens de condition modeste. Plus tard, le terme s'étend aux acquis intellectuels. Dans l'armée, il comprend le matériel militaire nécessaire en campagne, autre que l'armement.

Le terme « arme », dérivé du latin, apparaît au tout début du XII^e siècle et désigne l'équipement guerrier d'un chevalier permettant d'attaquer et de se défendre. Armes et bagages englobe donc la totalité de ce que l'on possède et « partir avec armes et bagages » traduit la fuite de celui qui s'en va sans rien laisser derrière lui.



« Pendant vingt minutes il somma cet officier silencieux de se rendre avec armes et bagages, en lui promettant la vie sauve et les honneurs militaires pour lui et ses soldats. »



SOLDATS DE L'IMAGE

100 ANS DE REPORTAGES

En collaboration avec Patrick Chauvel

300 photos
304 pages

39 €



sur www.boutique.ecpad.fr

Toutes les armées en images
DVD - Livres - Photos



Possibilité de paiement par chèque sur www.boutique.ecpad.fr
Pour tout renseignement : 01 49 60 59 88



Histoire



*Les salles du musée,
dans leur décor d'origine.*

À Rochefort, dans le sillage des médecins et chirurgiens de marine

Pénétrer dans le Musée de l'ancienne École de médecine navale de Rochefort, c'est franchir le seuil d'un univers qui tient autant à Jules Verne qu'à Tardi. Mais c'est aussi aborder l'épopée d'hommes aussi savants qu'intrépides.

Embarquement sous la houlette de Denis Roland, conservateur du musée.

À quelques encablures du centre-ville, un ensemble architectural du XVIII^e siècle sommeille en attendant un destin meilleur. Étroitement lié à l'histoire maritime de Rochefort, il est à la fois un prestigieux lieu de mémoire de la médecine et un témoignage de la fructueuse collaboration entre scientifiques et militaires. Tandis que la majeure partie des bâtiments est inoccupée, l'aile de l'ancienne École de médecine, propriété du Musée national de la marine, ouvre toujours ses portes aux professionnels et visiteurs

curieux de découvrir l'ampleur et la diversité d'une collection appartenant au Service de santé des armées.

Voyage dans le monde et le temps

Le lieu se présente dans son décor du XIX^e siècle, exactement tel que l'ont connu les élèves d'alors : solennelle salle ovale du Conseil de santé où se prenaient les décisions, salle des actes avec sa table de jury et sa chaire depuis laquelle étaient soutenus les travaux sous le portrait des maîtres qui marquèrent l'histoire de

l'école, salles de musée et salle d'étude où flotte l'odeur de la cire des boiseries et du cuir des vénérables reliures...

Honneur au savoir livresque, la visite commence par cette bibliothèque où s'alignent, classifiés selon les critères de l'époque, les 25 000 ouvrages - dont des incunables remontant au XV^e siècle - retraçant la médecine et la découverte du monde depuis l'Antiquité, les centaines d'expéditions et leurs observations médicales consignées jour après jour, les cours des professeurs, hommes de

suite page 28

l'ombre qui formèrent ici des générations de praticiens.

Car si les noms de Bougainville, Dumont d'Urville ou La Pérouse ont franchi les siècles avec leur cortège de trois mâts et de récits exotiques, si Linné ou Buffon trônent au Museum, qui se souvient de Jean Cochon-Dupuy ou de René Primevère Lesson ?

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, ils font pourtant partie de ces hommes curieux et humanistes, de ces héritiers d'Hippocrate qui embarquèrent à bord de vaisseaux pour soigner les équipages, prendre leur part à la découverte de nouveaux horizons et transmettre leur savoir aux générations futures. Nul besoin de caméras ni de jeux télévisés pour motiver leur aventure; soit de connaissances, intrépidité et souci des autres suffisent alors, Rochefort n'est pas (encore) Fort Boyard... Un étage est franchi et le décor change radicalement. Lances et sagaies, coquillages et squelettes d'animaux, étrangetés anatomiques et prothèses articulées, crânes à moitié emportés, yeux de verre et fioles aux étiquettes soigneusement calligraphiées s'alignent dans les vitrines de bois peint. Après la lecture, voici l'observation, essentielle à la compré-



L'ancienne école de médecine navale, à Rochefort.

hension du fonctionnement du corps humain, de l'évolution des espèces et de leur environnement. L'homme est ici sujet d'étude, rien n'est tabou, ni squelette, ni organe, ni difformité. L'homme mort est utile à ceux qui ont voué leur existence à la préservation de la vie.

Parce que certaines pièces de dissection peuvent émouvoir les âmes sensibles, parce qu'un frisson peut parcourir l'échine à croiser le regard fixe d'un

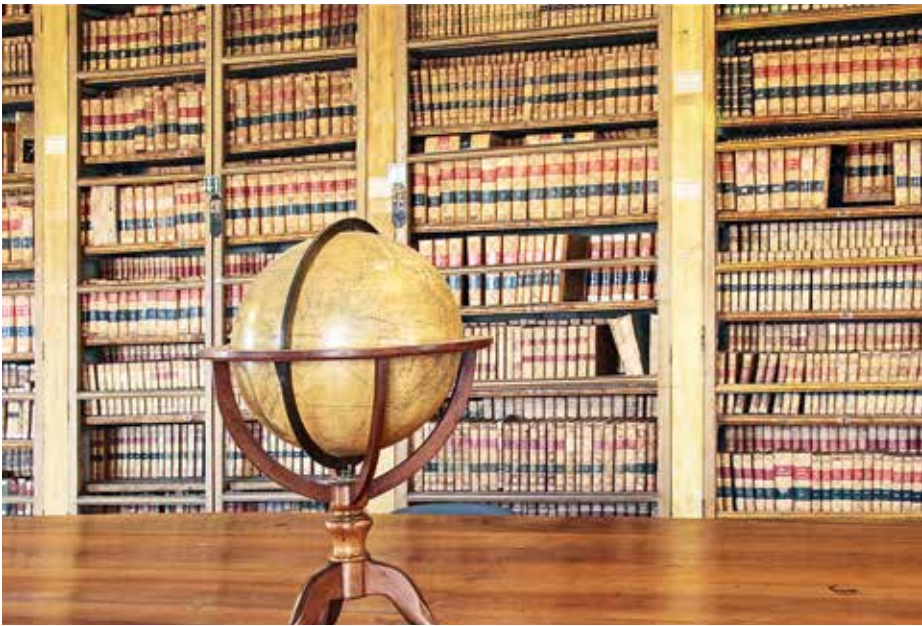
écorché anatomique ou à imaginer le fil terrifiant d'une scie chirurgicale faisant son office sans le secours de l'anesthésie, nul n'est abandonné sans commentaire dans cet univers silencieux et impressionnant. Denis Roland et les personnels du musée accompagnent systématiquement les visiteurs. Pour bien comprendre et interpréter les objets présentés, il faut en effet se replacer dans le contexte historique, scientifique et social des siècles passés. Il faut également pouvoir



Denis Roland : raconter des histoires

Veiller sur un patrimoine, c'est assurer sa conservation mais également sa transmission. Denis Roland est de ces conservateurs qui aiment évoquer les hommes cachés derrière les objets. Guère de surprise donc lorsque l'on découvre que cet historien est également scénariste de bande dessinée. *La Région*, créée avec ses complices Jérôme et Anne-Claire Jouvray, est rééditée aux mêmes éditions Paquet qui publient les aventures de Jean-Coréentin Carré, notre jeune poilu breton⁽¹⁾.

(1) Voir magazine des Gueules Cassées n° 334



A La bibliothèque du musée regroupe quelque 25 000 livres sur la médecine et la découverte du monde.

se glisser un instant dans la peau des équipages embarqués des mois durant pour des campagnes lointaines, entendre le grondement des tempêtes, les ordres hurlés dans la bourrasque, suivre les silhouettes des gabiers sur les mâts et deviner avec eux le profil d'une île lointaine ou d'un navire ennemi émergeant des brumes à l'horizon...

Voilà le pouvoir des objets qui ont traversé les siècles lorsqu'on leur fait reprendre vie : celui de raconter le destin de ces hommes de science et de mer aussi méticuleux qu'endurants qui, en quelques petits siècles, ont changé la face de la médecine et de la chirurgie. Au péril de leur vie, bien souvent.

Rochefort, « cimetière de la Marine »

Lorsque, dans la foulée des initiatives de Richelieu et Fouquet, Colbert met en œuvre au XVII^e siècle une marine de guerre permanente pour son roi Louis le Grand, il crée trois grands arsenaux sur le territoire français. Une centaine de navires sont construits en vingt ans. L'arsenal du Ponant est placé à Rochefort, judicieusement abrité sur la Charente

en retrait du littoral. Bientôt Rochefort compte de nombreuses installations : fonderie de canons, formes de radoub, entrepôts, bâtiments administratifs et, bien sûr, la célèbre Corderie. La ville ravagée par les guerres de religion retrouve un nouvel élan.

Le farniente des bains de mer sur le littoral atlantique est bien inimaginable alors... Rochefort règne sur des marais insalubres et le paludisme décime les populations. Déjà un véritable bagne, que l'on soit libre ou détenu, puisqu'à la suite de la suppression du corps des galères au milieu du XVIII^e siècle, les bagnes de Toulon, de Brest puis de Rochefort verront le jour avant d'être remplacés par les célèbres bagnes de Guyane et de Nouvelle-Calédonie au milieu du XIX^e siècle. Funeste réputation qui perdurera jusqu'au milieu du XX^e siècle, justifiant le versement de la prime coloniale compensatoire aux officiers affectés à Rochefort!

Mais il n'y a pas qu'à terre que souffrent les hommes. À bord des navires également.

Les équipages recrutés sur les vaisseaux

Le destin tragique d'un « Loti »

Frère aîné et inspirateur de Pierre Loti, Gustave Viaud étudie la médecine à Rochefort et devient chirurgien de marine. Après Tahiti et la Cochinchine, il devient le premier médecin du bagne de Poulo Condore. Il succède au directeur mort de dysenterie, réchappe d'une tentative d'empoisonnement, survit au choléra mais, épuisé, meurt en 1865 lors de son rapatriement à bord de l'*Alphée*. Il a 29 ans. Son corps est immergé dans le golfe du Bengale et le relief sous-marin situé à cet endroit porte désormais son nom.

de guerre n'ont pas d'expérience militaire et sont confrontés à des conditions de vie épouvantables. La promiscuité et le manque d'hygiène en premier lieu : plus de 1 000 personnes cohabitent sur les forteresses flottantes à trois ponts, longues de 50 mètres. L'alimentation déséquilibrée, le travail épuisant dans l'humidité saline et les violents écarts thermiques font plus de morts que les combats. Scorbut, typhus, choléra et syphilis sévissent et se propagent. Une situation sanitaire catastrophique qui empire à mesure que les puissances maritimes étendent leur emprise vers les océans Atlantique et Indien et que s'allonge la durée des campagnes.

L'État se doit de mettre en œuvre un plan pour préserver les troupes. À partir de 1642 on embarque à bord des navires des chirurgiens-barbiers. Mal considérés par rapport aux médecins, réputés

suite page 30



hommes de science, ils assument pourtant avec les moyens du bord leurs trois fonctions de médecins, apothicaires et chirurgiens.

Le navire amiral de la médecine navale durant deux siècles

En 1683, Rochefort se voit dotée d'un hôpital de 400 lits. Les médecins, assistés par les Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, y soignent les marins et personnels de l'arsenal ainsi que leurs familles. Les autres peuvent accéder aux soins en échange de corvées tel le halage des bateaux sur la Charente. Jean Cochon-Dupuy, son directeur, a l'idée que l'hôpital offre un lieu d'apprentissage privilégié et s'en ouvre à

Pontchartrain, contrôleur général des Finances et ministre de la Marine :

« Il manque, Monseigneur, à tous les chirurgiens la qualité la plus essentielle (...). Ils ne sont point anatomistes. Les hôpitaux maritimes pourraient devenir des asiles pour les malades et des écoles pour les jeunes chirurgiens. »

Le premier CHU est imaginé...

En 1722, l'École de chirurgie et d'anatomie voit officiellement le jour, première du genre au monde, fondée sur une

Pendant plus de 240 ans, l'école de médecine navale de Rochefort forme les chirurgiens embarqués à bord des navires de guerre.

approche révolutionnaire faisant la part belle à l'observation et à l'expérimentation, rééquilibrant le savoir livresque par la pratique « manuelle » propre à la chirurgie (du terme *chiro* signifiant « main » en grec).

Pour autant, la théorie n'est pas délaissée. Cochon-Dupuy enseigne en français, rédige et publie cours et manuels dans un souci de transmission. Le service de santé de Rochefort dépasse bientôt ceux de Brest et de Toulon, stimulé par la compétition médicale avec le grand concurrent – et ennemi – anglais, également à la pointe du progrès dans ce domaine. Formés à la fois comme savants et praticiens, rompus à la discipline militaire, ces nouveaux officiers de santé deviennent les alliés précieux des commandants de vaisseaux.

L'hôpital est transféré en 1788 dans de nouveaux locaux à l'écart du centre-ville, conçus dans un esprit novateur sur le modèle anglais. Hauteur sous plafond, grandes ouvertures, séparation

La belle Hermione

Non loin du musée, les formes de radoub portent toujours l'empreinte oblongue des vaisseaux qui y naquirent, telle la frégate à 34 canons Hermione qui, après avoir vaillamment combattu des corsaires, emporta La Fayette vers les insurgés américains en 1780. De 1997 à 2014, une réplique fut construite ici-même où elle revient s'ancrer après sa traversée commémorative vers les États-Unis.



A *Le musée abrite une belle collection de crânes.*

des pavillons, lits individuels, fiches personnelles d'observation des patients, circuits d'alimentation en eau potable et d'évacuation des eaux usées, tout est pensé pour améliorer l'hygiène et limiter la contagion.

« *Former, soigner, chercher* » sont les trois mots clés qui ne cesseront de se conjuguer au fil du XIX^e siècle dans une vision transdisciplinaire, consciente avant l'heure des interactions entre l'homme et son écosystème et de la richesse de ce que l'on appelle aujourd'hui la bio-

diversité. Le rationalisme du savant prend une place primordiale dans la société et le tout nouvel officier de santé en est un maillon essentiel.

Au milieu du XIX^e siècle, l'hôpital de Rochefort compte 1 200 lits et traite environ 6 000 patients par an, dont de nombreux bagnards qui offrent un terrain d'observation privilégié aux médecins, notamment en phrénologie. C'est ainsi que le musée possède l'étonnante collection de crânes illustrant les idées

du docteur Gall, auteur de la théorie (qui ne fit qu'un temps) du rapport entre forme du crâne et comportement psychologique, autrement dit inventeur de la « bosse du crime »!

Mais d'autres découvertes plus probantes émanent des équipes rochefortaises. En 1806, Bobe-Moreau, pharmacien du port, réalise la première vaccination française, selon la technique mise au point par Jenner dix ans auparavant, Clémot opère la première résection de poignet sur un

suite page 32

mousse et, quelques années plus tard, mène la première observation d'une embolie gazeuse. Puis Lefevre découvre les méfaits du saturnisme lié au plomb contenu dans les machines de désalinisation de l'eau de mer.

Grâce aux progrès de l'anesthésie, les chirurgiens peuvent désormais prendre leur temps pour intervenir et la qualité des opérations y gagne.

Dans le même temps, l'enseignement civil ayant progressé à grands pas, l'école se trouve annexée à Bordeaux, créée en 1890, et son déclin ne s'arrêtera plus : dernier élève en 1964, derniers patients à l'hôpital des Armées en 1983. Une histoire s'achève.

La tête, le cœur et... les mains

À la création de l'école au XVIII^e siècle, les conditions d'admission n'exigent ni sang bleu ni particule. C'est la tête bien faite qui compte, l'altruisme sans doute, le goût de l'aventure indéniablement. Hormis ces qualités, il faut avoir 14 ans révolus, savoir raser et éventuellement saigner, lire et écrire - ce qui n'est pas encore donné à tous -, être d'honnête famille et avoir de belles mains. Le physique et le mental comptent tout autant chez ces médecins qui devront garder la tête froide en toute circonstance, endurer des conditions de travail effroyables, bataillant jours et nuits contre tempêtes, épidémies et boulets pour extraire les hommes souffrant des griffes de la mort puis, quand revient le calme, prendre la plume afin de tirer de leur expérience un enseignement pour la science. En effet, ils doivent remettre aux autorités leurs précieux « journaux de fin de campagne » consignants événements, interventions, traitements administrés, résultats observés.

Il est aujourd'hui bien difficile d'imaginer dans quel contexte et avec quels faibles moyens ces officiers de santé exercent



▲ La « caisse à outils » des chirurgiens-barbiers embarqués sur les navires.



▲ De nombreuses prothèses sont exposées dans le musée.

leur sacerdoce. Établis dans une infirmerie salle d'opération située en-dessous de la ligne de flottaison du navire (pour amortir l'impact des boulets de canons...), secoués par le roulis, le tangage et les abordages, ils opèrent à la lueur des

bougies, n'ayant pour servir leur virtuosité manuelle que leurs quelques instruments embarqués dans une petite caisse. Instruments qui se perfectionneront au gré des progrès scientifiques et de la technicité des maîtres couteliers



▲ Crâne trépané.



▲ Bouche artificielle.



▲ Tout est soigneusement classé et étiqueté.

« Le nommé Dejean, matelot, étant par un très mauvais temps à serrer le grand hunier, tomba de la vergue sur le pont. (...) Le coronal fut fracturé depuis la bosse frontale gauche jusqu'à l'angle interne de l'œil droit. (...) J'appliquais des compresses résolutives sur le front et les yeux et fis une forte saignée (...) Dans quel lieu appliquer une couronne de trépan dans une pareille fracture? Et quelle en était l'indication? N'ayant pu résoudre ces deux questions, je me suis borné aux moyens généraux.(...) »

EXTRAIT DU RAPPORT DE FIN DE CAMPAGNE DE L'EXPÉDITIVE (1819).

qui les forgent et les fourbissent à Paris... La collection du musée, l'une des plus importantes en France, en comprend environ 600 pièces.

Les Gueules Cassées sont légion dans la marine. Les yeux et les oreilles sont mis à mal par les brûlures, fumées et déflagrations et les dents sont détruites par le scorbut.

Boulets de canons, coups de mousquets provoquent certes des dégâts lors des combats navals mais en navigation les accidents sont fréquents, liés en particulier aux chutes depuis les vertigineux gréements pouvant s'élever jusqu'à 70 mètres. Les traumatismes crâniens sont le lot commun des chirurgiens qui pratiquent couramment les trépanations.

Si les interventions réussissent, les blessés décèdent malheureusement souvent des infections post-opératoires.

Cette périlleuse et audacieuse médecine navale est particulièrement bien restituée dans la grandiose réalisation cinématographique de Peter Weir *Master and commander : de l'autre côté du monde* (2003), retraçant l'épopée d'un navire anglais durant les guerres napoléoniennes.

Le personnage de l'officier de santé du bord y tient une place majeure et cet hommage est un juste retour des choses sur le dévouement anonyme de ces hommes de tête et de cœur.

ISABELLE COUSTEIL

Pour en savoir plus :
 École de médecine navale
 25 rue Amiral Meyer, 17300 Rochefort
 Visites accompagnées à 10 h 30,
 14 h, 15 h et 16 h
 - d'octobre à mars : tous les jours
 sauf le mardi
 - d'avril à septembre : tous les jours
 Fermée en janvier, le 1^{er} mai
 et le 25 décembre.
 Réservations groupes et
 renseignements au 05 46 99 59 57
<http://www.musee-marine.fr/école-de-medecine-navale-rochefort>

AU REVOIR LÀ-HAUT

DE PIERRE LEMAITRE
ET CHRISTIAN DE METTER



Rue de Sèvres

www.editions-ruedesevres.fr
176 pages

En collaboration étroite avec Christian de Metter pour la scénarisation, Pierre Lemaitre, signe l'adaptation BD de son roman lauréat du Prix Goncourt 2013. L'ouvrage adapte, en images, les péripéties de deux rescapés des tranchées de la Grande Guerre, dont l'un, Édouard, est un véritable « Gueule Cassée ». Ensemble, ils mettent au point une gigantesque arnaque à la nation pour tenter de se projeter dans une vie nouvelle, ailleurs.

Le résultat, bien que fidèle au roman, est peu bavard, laissant la part belle aux éloquentes dessins de Christian de Metter.

VERDUN 1916

DE ANTOINE PROST ET GERD KRUMEICH



Tallandier

www.tallandier.com
320 pages

Écrit par deux historiens, un Français et un Allemand, ce récit de la tristement célèbre bataille de Verdun est le premier à croiser deux points de vue. Cent ans plus tard, la bataille de Verdun interroge toujours autant les historiens. Avec finesse et perspicacité, Antoine Prost et Gerd Krumeich s'unissent pour suivre les soldats et leurs chefs des deux côtés de la ligne de front. En décrivant avec minutie leur quotidien et en suivant l'évolution de l'opinion publique, de 1916 à nos jours, ils racontent comment s'est construit le mythe Verdun, jusqu'à devenir le symbole même de la Grande Guerre.

DOMPAIRE, UNE ÉTAPE VERS LA LIBERTÉ

DE BARTHÉLÉMY VIEILLOT ET JOËL MONTAGU

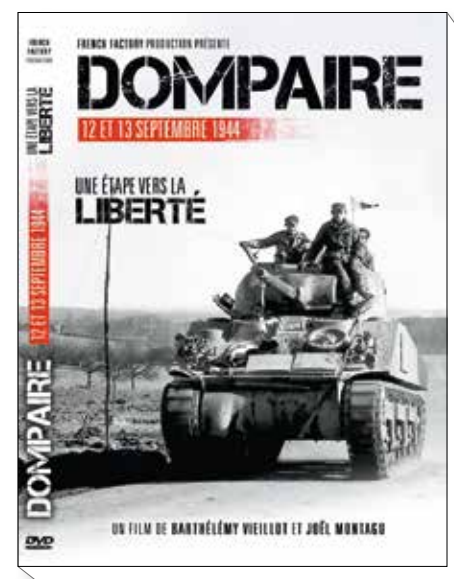
12 et 13 septembre 1944. Ce film est le récit de la seule bataille de chars menée et gagnée par une unité française pendant la libération de la France. Il retrace, à travers des images d'archives, des témoignages de combattants, de civils et même d'un vétéran allemand, la victoire de la 2^e division blindée du général Leclerc sur les chars allemands, près du village de Dompaire, dans les Vosges. En trente-six heures, l'unité blindée allemande sera rayée de la carte, avec 69 chars hors de combat.

Pour commander :

French Factory Production
2, allée de la Capitainerie des Chasses
94800 Villejuif

Tarif : 20 € + 4 € de frais d'envoi

Ou par e-mail : french.factory@yahoo.fr



Réalisation :

Barthélémy Vieillot et Joël Montagu

Durée : 52 mn

HERR DOKTOR - LA PESTE ET LE CHOLÉRA

DE JEAN-FRANÇOIS VIVIER ET RÉGIS PARENTAU-DENOËL

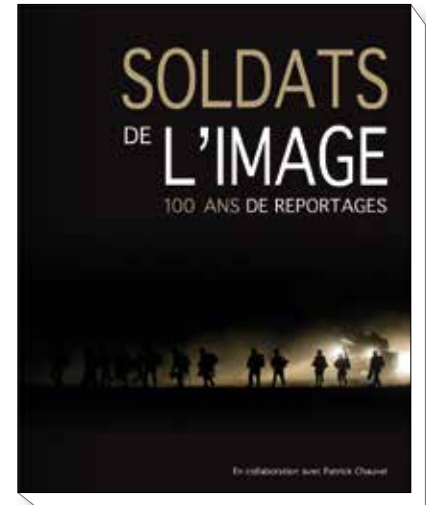


Artège BD
www.editionsartege.fr
56 pages

Ukraine, juillet 1942. Martin Wisenfall, médecin alsacien, a été envoyé sur le front de l'Est. Il raconte son histoire à la vieille femme qui l'héberge. Suite à la débâcle de 1940, l'occupation nazie le contraint à se séparer à nouveau de sa femme Élisabeth et de sa fille Solange, toutes deux juives. Elles partent pour Paris. Dès lors, la vie en Alsace annexée continue pour Martin, entrecoupée de séjours dans la capitale occupée. Jusqu'au jour où des soldats allemands débarquent au cabinet de Martin avec un blessé... Herr Doktor mêle le cadre historique de la Seconde Guerre mondiale et le récit intimiste autour d'une famille balottée par un destin tragique.

SOLDATS DE L'IMAGE

100 ANS DE REPORTAGES



ECPAD
www.ecpad.fr
304 pages / 300 photos

Cet ouvrage, édité à l'occasion du centenaire du cinéma et de la photographie des armées, rend hommage à ces militaires, « soldats de l'image » qui, avec discrétion et élégance, bravent le danger pour immortaliser leurs frères d'armes.

En France, depuis 1915, ils accompagnent des militaires sur toutes les zones de guerre ou de crise, en prenant les mêmes risques, tombant même parfois à leurs côtés. Ils témoignent de leur quotidien, de leurs actions, de leurs souffrances et donnent un sens à leurs sacrifices en les honorant par la seule force des images.

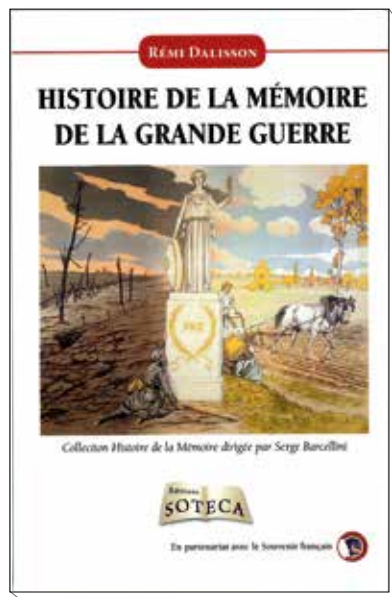
Ouvrage collectif réalisé par les reporters de l'ECPAD (Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense), en collaboration avec Patrick Chauvel.

HISTOIRE DE LA MÉMOIRE DE LA GRANDE GUERRE

RÉMI DALISSON

La mémoire de la Première Guerre mondiale est restée très vivace en France, comme en témoignent les monuments aux morts, les événements et les ouvrages parus sur le sujet. Rémi Dalisson tente de comprendre et de retracer, au travers de cet ouvrage, son origine, ses évolutions et ses contradictions, à l'heure où la question de l'identité du pays et son rapport à l'Histoire sont plus que jamais d'actualité.

Éditions Soteca - diffusion Belin
www.editions-belin.com
252 pages



GUEULES CASSÉES LA VIE SANS VISAGE

Armand Rouleau a commencé ce travail photographique en 2011, en marge du film documentaire sur les Gueules Cassées intitulé *La vie défigurée*. Il présente aujourd'hui, dans la suite logique, un très beau livre.



« Je suis heureux aujourd'hui de pouvoir vous présenter une suite à l'exposition photographique : un livre. Sur 120 pages je vous propose une exploration sur le sujet des Gueules Cassées et plus largement sur le handicap, notre regard sur l'autre, son écoute également, et de vivre un peu différemment l'expérience photographique. Vous aviez été nombreux, à Montigny, Paris, Grenoble et Toulon à "nous" rendre visite et cela a été et restera un beau cadeau. Cette belle expérience ne s'arrête pas sur les murs des musées. Toutes

ces rencontres, avec leurs interrogations et leurs émotions parfois intenses, ont aussi un peu façonné l'idée et la volonté de faire ce livre.

Ce livre se compose d'abord et bien sûr, de photographies. Vous retrouverez celles de l'exposition, enrichies de nombreuses autres pour aller plus avant dans la rencontre.

Dans cette idée, pour aller encore plus loin, il m'a paru important de donner à "entendre" la parole de ces personnes et elles se livrent avec leurs mots, leurs

expériences. Des mots qui viennent rythmer les photographies.

La parole de certains me reste à l'esprit : *"Ma blessure est profonde et ne guérira peut-être jamais."* Que reste-t-il de cette blessure? Comment l'oublier ou plutôt comment la dépasser? Comment vivre avec un visage, même peu marqué en apparence, qui ne sera plus jamais le même? C'est cette transformation, ce long travail intérieur qui m'ont inspiré. »

Historic'One Editions
120 pages – Tarif : 20 euros.
www.historic-one.com

MUSÉE DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION



Le musée de l'ordre de la Libération, situé dans l'enceinte de l'Hôtel national des Invalides à Paris, réouvre après quatre années de travaux et une restauration complète, tant sur le plan architectural que muséographique.

Il rassemble une exposition permanente, qui se répartit sur 1 200 m² et compte trois grands ensembles : la France libre, la Résistance intérieure et la Déportation.

Trois salles sont également dédiées aux expositions temporaires, et deux autres à l'accueil des chercheurs et au département pédagogique.



Deux mille documents et objets illustrent l'engagement et le parcours des Compagnons de la Libération entre 1940 et 1945. Avant sa fermeture, le musée accueillait en moyenne 100 000 visiteurs par an.

Musée de l'ordre de la Libération
51 bis boulevard de La Tour-Maubourg
75007 Paris
www.ordredelaliberation.fr

1965-2015 : 50 ANS D'OPÉRATIONS EXTÉRIEURES

En cinquante ans, la France a pris part à plus de 125 opérations extérieures (OPEX) : Liban, Kosovo, ex-Yougoslavie, Somalie, Haïti, Cambodge, Zaïre, Afghanistan, Mali, Tchad, Niger, Burkina Faso, Mauritanie, Afrique centrale, Tchad, Irak, Libye. Cette exposition, élaborée en partenariat avec l'Union nationale des combattants, présente des collections patrimoniales inédites rendant hommage

aux 650 soldats français, toutes catégories confondues, tués au combat. Le musée du sous-officier de Saint-Maixent-l'École (79) fait partie des quinze musées de tradition de l'armée de Terre. Il a pour vocation de présenter, d'une part, l'histoire militaire de Saint-Maixent, sa région, les différentes écoles militaires et, d'autre part, l'historique du sous-officier français.

Musée du sous-officier

Quartier Marchand - 79404 Saint-Maixent-l'École
<http://www.museedusousofficier.fr>
Exposition jusqu'au 30 septembre 2016



Le domaine du Coudon

Idéalement situé entre Toulon et Hyères sur la commune de La Valette-du-Var, au pied du Mont Coudon, le domaine des Gueules Cassées accueille les membres de l'UBFT et ceux des associations de blessés de guerre et d'anciens combattants.



TARIF HÉBERGEMENT 2016		Haute saison juillet et août		Basse saison septembre à juin	
		Nuitée + petit déjeuner	Pension	Nuitée + petit déjeuner	Pension
Membres et conjoints de l'association	Simple	55 €	62 €	45 €	55 €
	Double	65 €	108 €	55 €	98 €
Familles membres Anciens Combattants Militaires - Policiers - Pompiers	Simple	69 €	80 €	55 €	73 €
	Double	78 €	140 €	65 €	125 €

TARIF RESTAURATION 2016	Menu du jour		Déjeuner du dimanche
	Déjeuner	Dîner	
Membres et conjoints de l'Association	18 €	10 €	23 €
Familles membres - Anciens Combattants Militaires - Policiers - Pompiers	23 €	12 €	30 €

Tarifs enfant jusqu'à 12 ans inclus : 50% du tarif d'appartenance parents et gratuit jusqu'à 4 ans.

Jours fériés, périodes de fêtes, animations et « Formules groupe » : tarifs spécifiques annoncés lors de la réservation.

Pour réserver, un simple appel au 04 94 61 93 00 ou un courriel à l'adresse coudon@gueules-cassees.asso.fr



Union des Blessés de la Face et de la Tête
 Domaine du Coudon
 627, avenue du Colonel Picot
 83160 La Valette-du-Var
 Tél : 04 94 61 93 00 - Fax : 04 94 61 93 19
 e-mail : coudon@gueules-cassees.asso.fr
www.gueules-cassees.asso.fr



2015, un beau millésime

Pour la Fondation, qui fêtera bientôt ses quinze ans, l'année 2015 aura été particulièrement riche et aura vu aboutir, au-delà de l'appel à projets annuel, plusieurs programmes majeurs qui seront présentés dans les pages suivantes.

Elle marque aussi le démarrage d'un partenariat pluriannuel entre la Fondation et l'Institut Faire Faces (IFF) du professeur Bernard Devauchelle (CHU d'Amiens) dans le domaine de la recherche et du développement des techniques innovantes pour la reconstruction de la face. Elle noue également un premier contact avec l'Académie nationale de chirurgie dentaire à laquelle vient d'être élue notre vice-présidente, le docteur Marie-Andrée Roze-Pellat.

Dans un tout autre registre, la gouvernance de la Fondation a été sensiblement modifiée. Bernard Gaudillère, désigné par le ministre du Budget pour siéger au collège des représentants de l'État, a été admis à la retraite, après deux années à la Fondation. Il a été aussitôt remplacé par Jean-Paul Holz, bien connu et apprécié des Gueules Cassées car il était jusqu'à présent contrôleur général économique et financier à la Française des Jeux.

Tout récemment, le préfet Le Naire, qui représentait le ministre de l'Intérieur, a fait part de sa démission pour raison de santé. Il n'a pas encore été remplacé. Le préfet Le Naire a accompagné la Fondation depuis 2001, au Conseil d'administration et au ministère; il laisse le souvenir d'un homme affable, très impliqué et toujours de bon conseil.

Le collège des représentants de l'État est dorénavant ainsi constitué :

- Médecin général inspecteur Didier Lagarde représentant le ministre en charge des Anciens Combattants.
- Jean-Paul Holz représentant le ministre des Finances et des Comptes publics et le ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.
- Ministère de l'Intérieur : en attente de nomination.

Général (2S) Hubert Chauchart du Mottay
Président de la Fondation
des « Gueules Cassées »

Prix SFAR-Fondation des « Gueules Cassées »

L'édition 2015 du Prix SFAR*-Fondation des « Gueules Cassées » a été attribuée à l'équipe médicale de l'Hôpital d'Instruction des Armées Sainte-Anne de Toulon, dirigée par le docteur Pierre Esnault, pour ses travaux sur les dissections traumatiques des artères cervicales.

Les patients traumatisés sévères présentent parfois une dissection traumatique des artères cervicales carotides et/ou vertébrales. Caractérisée par la présence d'un hématome dans la paroi artérielle, cette pathologie risque d'entraîner un rétrécissement, voire une occlusion du vaisseau, susceptibles de causer un accident vasculaire cérébral (AVC). Or, il est désormais reconnu qu'il existe une période de latence entre le début de la dissection et la survenue de l'AVC. La mise en route rapide d'un traitement anticoagulant ou antiagrégant - qui consiste à fluidifier le sang afin d'empêcher la formation de caillots - peut donc limiter cette menace. Le protocole est malheureusement contre-indiqué après un traumatisme crânien sévère par peur d'une aggravation des lésions hémorragiques intracérébrales. Chez un malade associant les deux pathologies, le médecin se trouve donc confronté à un dilemme : risquer la formation d'un caillot, source d'AVC, ou aggraver les lésions intracérébrales.

Sept ans de recherche

Partant de ce constat, une équipe dirigée par le docteur Pierre Esnault a tenté de déterminer l'incidence de cette association. Tous les patients traumatisés crâniens graves admis à l'HIA Sainte-Anne durant sept ans ont ainsi bénéficié d'un scanner cérébral avec analyse des vaisseaux du cou, à la recherche d'une dissection des artères cervicales. Parmi les 228 patients finalement inclus dans l'étude,



Le docteur Pierre Esnault entouré du professeur Claude Ecoffey, président de la SFAR, et du professeur Olivier Langeron, membre du comité scientifique de la Fondation des « Gueules Cassées ».

21 ont présenté une à plusieurs dissections. Soit une incidence globale de l'ordre de 9,2%! Parmi les survivants, 82% ont bénéficié d'un traitement anticoagulant précoce dans les 36 heures après l'accident. Le taux d'AVC a atteint 19%. Un seul patient a présenté une complication hémorragique due au traitement, qui a nécessité une intervention neurochirurgicale en urgence. Les auteurs ont donc pu démontrer deux points essentiels : d'une part, les dissections sont très fréquentes chez les patients traumatisés crâniens graves et, d'autre part, un traitement anticoagulant peut être utilisé précocement en respectant la balance bénéfique/risque.

* Société française d'anesthésie et de réanimation



← Lors de la remise du prix, à l'Académie nationale de chirurgie dentaire, le général Chauchart du Mottay, le docteur Marie-Andrée Roze-Pellat et le docteur Martin Patry.

La conception et fabrication assistées par ordinateur (CFAO) à l'honneur

Le docteur Martin Patry a reçu le prix 2015 de l'Académie nationale de chirurgie dentaire et de la Fondation des « Gueules Cassées » pour ses recherches sur la CFAO dans le domaine de l'odontologie. Bref survol de ses travaux.

La CFAO et l'impression 3D suscitent actuellement un intérêt grandissant partout dans le monde. À tel point, qu'aux yeux de certains experts, elle constitue l'essence même de la quatrième révolution industrielle. Les voitures Strati aux États-Unis sont entièrement imprimées en dehors du moteur et des pneus, Airbus® lance des productions additives pour les ailes de certains de ses avions commercialisés dès 2016... Les exemples sont légion. Le domaine de l'odontologie n'échappe pas à la règle : la CFAO ne cesse d'évoluer et de se perfectionner depuis son introduction à la fin des années 80. Les travaux du docteur Patry portent sur la prothèse maxillo-faciale, dont les limites sont devenues difficiles à définir car elle fait le lien entre la prothèse dentaire et la chirurgie maxillo-faciale. Elle nécessite des connaissances approfondies dans ces deux domaines. Les équipes soignantes, devenues multidisciplinaires, intègrent de plus en plus la réhabilitation prothétique dans la planification chirurgicale. Afin de rendre compte de l'impact de la CFAO, et plus particulièrement de l'impression

3D dans ces spécialités, le docteur Patry a procédé à une large revue de littérature.

Des pistes prometteuses

L'objectif était non seulement de faire le point sur les avancées dans cette discipline mais aussi de mettre en évidence les procédures les plus pertinentes et les pistes de développement possibles. Deux axes majeurs de progrès ont retenu son attention. Le premier concerne la prise d'empreintes sur le patient en vue de la fabrication d'une prothèse : la CFAO permet déjà de les effectuer par projection de rayons lumineux et reconstruction virtuelle sur ordinateur, ce qui évite le contact direct de matériaux et de résines avec la peau. Le second intéresse la planification chirurgicale, domaine en pleine expansion : il est désormais possible de pré-visualiser en 3D l'apposition d'une prothèse sur un visage. Ce qui amène à préparer au plus juste l'intervention réelle. Autant de perspectives porteuses d'avenir au service de la qualité de soins et du confort des patients...

ÉRIC DUMOULIN

La Fondation et la recherche médicale

Poursuivant son activité de mécénat médical, la Fondation a vu augmenter sa notoriété, liée au caractère original de son soutien dans des disciplines peu aidées par d'autres fondations.

En effet, plus de 60 dossiers, comprenant des aides directes (achat de matériel de recherche et bourses d'études), ont été soumis et examinés pour l'année 2015.

Parmi les 44 dossiers retenus par le Comité scientifique, pour un montant de 1 350 000 euros, la très grande majorité s'oriente vers la réparation physique et fonctionnelle des traumatismes cranio-faciaux, largement dominée par les progrès en chirurgie maxillo-faciale et en réanimation neurochirurgicale.

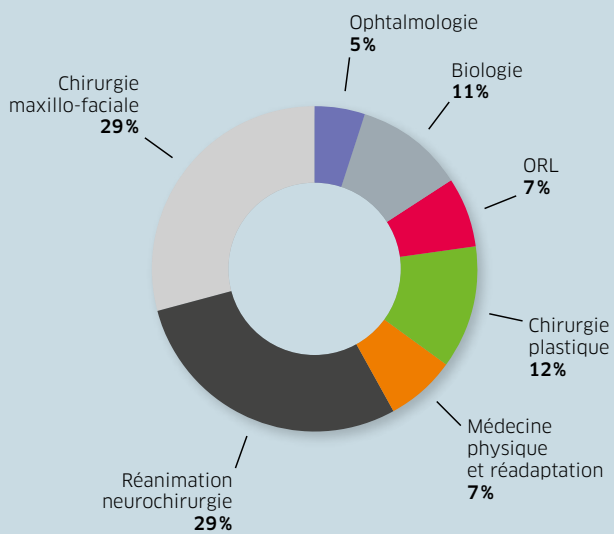
Afin de faire encore mieux connaître l'importance et la diversité de cette action, le Comité scientifique a décidé de programmer en octobre 2016 une réunion permettant d'exposer quelques recherches innovantes dans les différentes disciplines soutenues.

Par ailleurs, la participation à des congrès scientifiques a été poursuivie, faisant encore mieux connaître le rôle essentiel de notre Fondation dans les progrès de la recherche médicale.

Ainsi, pour l'année 2015, le montant global du mécénat de la Fondation s'élève à 1 520 000 euros (appel à projets, congrès, grands projets, prix de la Fondation des « Gueules Cassées ») et, depuis sa création en 2001, à plus de 10 millions d'euros.

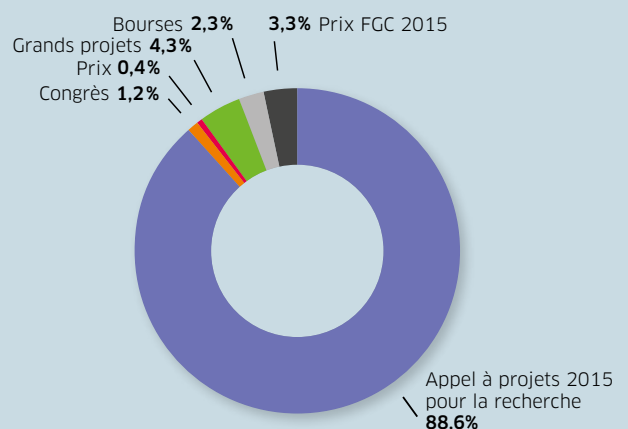
PROFESSEUR JACQUES PHILIPPON
 PRÉSIDENT DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

Les bourses et projets soutenus en 2015, par discipline



Total : 1 350 000 euros

Répartition du mécénat en 2015



Total : 1 520 000 euros

En régions

Les réunions régionales 2015 se poursuivent

Ces rencontres annuelles organisées par les délégués sont des moments forts dans la vie des différentes délégations. Elles permettent aux administrateurs de présenter le bilan de l'année écoulée mais également les perspectives d'avenir.

Ce sont les villes de Carcassonne, Metz, Bastia et Besançon qui ont accueilli les dernières réunions.

Lors de ces rencontres, les intervenants ont insisté sur les différentes entités que représentent les Gueules Cassées : l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT), la Fondation des « Gueules Cassées » et la filiale Colonel Yves Picot, société par actions simplifiée (CYP SAS).

Ces réunions sont toujours des moments forts de partage, d'échange et de convivialité appréciés de tous.

L'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT), est représentée par une centaine de bénévoles (administrateurs, délégués et porte-drapeaux). Premier actionnaire privé de la Française des Jeux, elle perçoit des ressources lui permettant de soutenir ses membres dans la défense de leur droit à réparation mais également par une forte et importante action sociale dans différents domaines. L'UBFT apporte également un soutien important au monde combattant en aidant de nombreuses associations dont certaines du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre, afin de leur permettre d'assurer leurs aides sociales. Elle participe également au devoir de mémoire sous différentes formes comme, par exemple, son aide au Souvenir Français et au Comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, Flamme de la Nation.

La Fondation des « Gueules Cassées », créée en 2001 par l'UBFT, apporte son soutien à la recherche médicale en matière de traumatologie crano-maxillo-faciale et pathologies neurodégénératives associées.

Ce soutien se concrétise depuis 2001 par 300 actions de mécénat vers les chercheurs et les hôpitaux, représentant 8,8 millions d'euros. La Fondation des « Gueules Cassées » constitue un soutien important et pratiquement unique, en tant qu'entité privée, à la recherche dans le domaine des traumatismes et pathologies de la tête.

La filiale CYP SAS, détenue à 100% par l'UBFT, est propriétaire de la Résidence Colonel Picot située à côté du centre de séjour du domaine du Coudon. Cet Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) pourra à terme accueillir 111 personnes dépendantes, soutenues par 75 salariés dévoués. La première tranche des travaux d'agrandissement de la résidence achevée, les tout premiers résidents ont, dès la mi-mars 2015, pris possession de leur nouveau et magnifique lieu de vie. Les travaux de rénovation des bâtiments de l'ancienne maison de retraite vont débuter afin que l'ensemble de la résidence soit totalement opérationnelle au début de l'été 2016.

Ces réunions ont également permis de faire un point sur la refonte du Code des pensions militaires d'invalidité et des travaux du groupe d'experts appelé Groupe de travail du CE-GIG élargi et issu du Comité d'Entente et d'autres associations qui l'ont rejoint. Il est piloté par le général de Lapresle avec le concours précieux de maître de Tienda-Jouhet. Ce groupe poursuit son travail d'étude et de propositions de modifications du Code sur la base du travail effectué et transmis par l'administration.

CARCASSONNE - 6 OCTOBRE



▲ De nombreux camarades avaient, une nouvelle fois, répondu présent pour assister à cette journée au 3^e RPIMA de Carcassonne.



▲ Discours de bienvenue du lieutenant-colonel Jean-Côme Journé, chef de corps du 3^e RPIMA en présence du général Jean Salvan.



▲ Le général Salvan entouré de Daniel Tamagni, Gabriel Méné et Charles Dauphin, respectivement porte-drapeau, délégué départemental et délégué régional pour le Languedoc-Roussillon.



▲ Notre camarade Jean Calderon a animé le repas par ses talents de magicien.



▲ À Carcassonne, toutes les réunions se terminent par un après-midi dansant.

METZ - 8 OCTOBRE



▲ La délégation Lorraine.



▲ Un auditoire attentif lors de la réunion tenue à la mairie de Metz.



▲ Dépôt de gerbes par Christelle Oestreicher, directrice départementale de l'ONACVG, Robert Lang, le général Chauchart du Mottay et Christine Aguasca, conseillère municipale déléguée représentant le maire de Metz.



▲ Le général Chauchart du Mottay et le commandant Christophe Maurer, représentant le gouverneur militaire de Metz, entourés des délégués André Dezavelle, Robert Lang et Serge Véron.



▲ Le général Chauchart du Mottay et Robert Lang entourent Marie Dolisy, veuve de notre camarade Jean, toujours fidèle à bientôt 99 ans.

BASTIA - 10 OCTOBRE



▲ Guy Delplace, administrateur de l'UBFT, et Olivier Roussel, directeur général, saluant notre camarade André Luciani.



▲ Alain Thirion, préfet de Haute-Corse, remet un cadeau à notre administrateur sous la coupole du Conseil départemental de Haute-Corse, lieu de la réunion régionale.



▲ Cérémonie au monument aux morts.



▲ Dépôt de gerbe par Marie-Dominique Carrier et Didier Grassi conseillers municipaux représentant Gilles Simeoni, maire de Bastia, et René Chiamonti, délégué régional de l'UBFT.



▲ Geste symbolique d'amitié, Gilles Simeoni, maire de Bastia, reçoit un livre des représentants de l'UBFT. De gauche à droite : René Chiamonti, Olivier Roussel, Guy Delplace, le colonel Franceschi, délégué militaire départemental, le colonel Demesy, commandant le groupement de gendarmerie de Haute-Corse, et François Orlandi, président du Conseil général de Haute-Corse.

BESANÇON - 16 OCTOBRE



▲ La délégation Franche-Comté sous un magnifique soleil d'automne.



▲ Henri de Bonnaventure, président de l'UBFT, Jaques Remy, président de la Fédération des Amputés de Guerre de France (FAGF), Jean-Yves Monnin, directeur de l'ONAC, le commandant Michel Bise, représentant le colonel Fabre, Denis Arnoux, président de la section Belfort Franche-Comté, et Jacques Mougin, délégué régional de l'UBFT.



▲ Une assemblée très studieuse.



▲ Josette Terré, veuve de notre ancien délégué régional, entourée de Jacques Remy, Philippe Quilan, porte-drapeau de l'UBFT, Alain Cuinet, président de l'Association des Mutilés de Guerre des Yeux et des Oreilles (AMGYO), Henri de Bonnaventure et Jacques Mougin.



▲ Et cette belle journée se termine au son de l'accordéon.

IN MEMORIAM GABRIEL BOISSY, PÈRE DE LA FLAMME



A Gabriel Boissy, devant la tombe du soldat inconnu, sous l'Arc de Triomphe.

Le 11 novembre dernier à Souvignargues (Gard), à l'issue des cérémonies marquant la fin de la Première Guerre mondiale, un cortège constitué de Serge Pattus, maire de la commune, de son conseil municipal, de cadres du 4^e régiment du matériel et des habitants de Souvignargues et de Saint-Étienne d'Escattes, s'est formé derrière le porte-drapeau de la délégation Languedoc-Roussillon des Gueules Cassées, Daniel Tamagni, et s'est dirigé vers le cimetière afin d'honorer la tombe de Gabriel Boissy, initiateur de la Flamme sous l'Arc de Triomphe (voir magazine n° 322). Notre camarade Daniel Tamagni a retracé



A Le cortège, avec à sa tête Daniel Tamagni, porte-drapeau, précédant Serge Pattus, maire de Souvignargues, et les autres personnes présentes.



A Avant et après sa rénovation, à l'initiative de Daniel Tamagni.



dans une courte allocution la vie de ce personnage et a insisté sur l'importance de ne pas oublier l'histoire de celui qui est le père de la flamme du souvenir

afin de transmettre les valeurs de notre République à la jeune génération et d'honorer nos anciens tombés pour la liberté de la France.

À l'issue de cette lecture, le commandant Noël Gonzalez et deux enfants du village, Aurélien et Lou, ont déposé une gerbe de fleurs sur la tombe de Gabriel Boissy. La sonnerie aux morts a ensuite retenti, suivie d'une minute de silence et enfin du refrain de la Marseillaise.

Un vin d'honneur à la salle des fêtes, offert par la commune de Souvignargues, a marqué la fin des cérémonies et a permis à monsieur le maire de saluer et de remercier toutes les personnes présentes.

Pour rappel, Daniel, qui avait découvert en 2011 l'état déplorable de la tombe de Gabriel Boissy, avait entrepris sa remise en état.

NOS PROCHAINES RÉUNIONS RÉGIONALES EN 2016

Délégations	Villes	Dates
BOURGOGNE	MARSANNAY-DIJON	Vendredi 18 mars 2016
CORSE	AJACCIO	Samedi 2 avril 2016
CHAMPAGNE-ARDENNE	REIMS	Jeudi 7 avril 2016
AQUITAINE SUD	PAU	Vendredi 15 avril 2016
RHÔNE-ALPES	LYON	Samedi 16 avril 2016
NORD-PAS-DE-CALAIS	LILLE	Dimanche 17 avril 2016
ALSACE	STRASBOURG	Jeudi 21 avril 2016
POITOU-CHARENTES	LA ROCHELLE	Vendredi 29 avril 2016
AQUITAINE NORD	ARCACHON	Vendredi 6 mai 2016



#CHALLENGERFDJ

Depuis 25 ans, la Fondation d'entreprise FDJ® à travers son programme Challenge a encouragé plus de **380 jeunes athlètes d'exception** ! Issus de 38 fédérations sportives, les Challengers ont remporté **133 médailles olympiques et paralympiques**.

WWW.GROUPEFDJ.COM

 @FONDATIONFDJ  FONDATION FDJ  FONDATIONFDJ



Carnet

NOS JOIES... MARIAGES

Mariage d'enfant de Camarades

Thierry Beylier

Ass. 80197
avec Gina Stachetti
82440 Mirabel

Mariage de petit-enfant de Camarades

Marie-Ange Toussaint

FA. 40888
avec Jonathan Scott
30230 Rodilhan

Ont fêté leurs Noces d'Or

Jacques & Jeanine Arpin

A. 43130
74100 Annemasse

Eugène & Denise Gonord

A. 41458
85500 Les Herbiers

Alphonse & Marie-Louise Huder

Ass. 80815
57410 Rohrbach-Les-Bitche

Georges & Mireille Leplatre

A. 68260
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle

Michel & Denise Rault

Ass. 80804
61800 Tinchebray

Ont fêté leurs Noces d'Orchidée

Gilles & Jacqueline Blin

A. 43918
18000 Bourges

Antoine & Marie Grisoni

A. 45613
20218 Moltifao

Jean-François & Michelle Mattei

A. 45303
20275 Ersa

Jacques & Danièle Remy

A. 45786
88000 Épinal

Guy & Nicole Vejux

A. 44040
39000 Lons-Le-Saunier

Bernard & Thérèse Walcker

A. 45402
57970 Basse-Ham

Ont fêté leurs Noces de Diamant

André & Jacqueline Dezavelle

A. 70315
55300 Chauvencourt

Hervé & Micheline Didailler

A. 70247
67700 Saverne

Eugène & Simone Grenard

A. 43845
35170 Bruz

Albert & Madeleine Kerhoas

A. 70260
64200 Biarritz

Pedro & Yvette Munoz

A. 44775
66140 Canet-en-Roussillon

Ont fêté leurs Noces de Palissandre

Francis & Simone Gonsalves

Ass. 80169
25300 Pontarlier

Nos félicitations ainsi que nos vœux de bonheur les accompagnent.

NOS ESPÉRANCES... NAISSANCES

Nous sommes heureux de vous faire part de nombreuses naissances

Enfants de Camarades

Alain Halte

Ass. 80800
Naissance de Aubin
57360 Malancourt-La-Montagne

Christophe Sanchez

A. 45860
Naissance de Titouan
81100 Castres

Petits-enfants de Camarades

Christiane Gavanesch

A. 43510
Naissance d'Apolline
39700 Evans

Joseph Lejeune

Ass. 80098
Naissance de Romain
57530 Courcelles-sur-Nied

Jean-Daniel Marquis

A. 44522
Naissance de Lola
13980 Alleins

Georges Perez

A. 45826
Naissance de Rose
69007 Lyon

Arrière-petit-enfant de Camarades

Pierre Moulard

A. 39113 †
Naissance de Eloi
(petit-fils de Danièle & Jean Prost)
69230 Saint-Genis-Laval

Nous adressons nos vœux de santé aux heureuses mamans et aux bébés, ainsi que nos félicitations aux parents, grands-parents et arrière-grands-parents.

NOTRE FIERTÉ... DÉCORATIONS

A été promue au grade de chevalier de la Légion d'honneur

Claudine Remm

(épouse Patrick Remm A. 70220)
92130 Issy-les-Moulineaux

A été promu au grade de grand officier de l'Ordre national du Mérite

Bruno Carmichael

A. 43667
75006 Paris

A été promu au grade de commandeur de l'Ordre national du Mérite

Norbert Kugel

A. 45325
55300 Saint-Mihiel

Ont été promus au grade d'officier de l'Ordre national du Mérite

Serge Fumaz

A. 45874
98843 Nouméa – Nouvelle-Calédonie

Xavier Pineau

A. 70391
78000 Versailles

Pascal Roumieu

A. 45222
64990 Lahonce

Francis Wattenne

Ass. 80794
64230 Caubios-Loos

Ont été promus au grade de chevalier de l'Ordre national du Mérite

Guy Morin

A. 45780
16460 Chenomet

Jacques Mougin

A. 70299
25120 Maiche

A reçu la Médaille militaire

Paul Villedieu

A. 45659
95290 L'Isle-Adam

Ont reçu la Croix du combattant

Raphaël Alvarez

A. 45448
66000 Perpignan

Jean-Pierre Schneider

A. 70163
64420 Soumoulou

Nous sommes heureux de leur renouveler nos très vives et très sincères félicitations.

NOS PEINES... DÉCÈS

Nous avons à déplorer le décès de nos Camarades

Gérard Abgrall

A. 44371
49590 Fontevraud-L'Abbaye

Chedly Akremi

A. 45345
2050 Hammam Lif – Tunisie

Mohamed Azzouz

A. 45027
33320 Eysines

Vincent Baille

A. 42862
66450 Pollestres

Pierre Beguerie

A. 41118
40500 Eyres-Moncube

René Bianchi

A. 44242
55100 Verdun

André Billy

Ass. 80587
14500 Vaudry

Lucien Bonniuel

A. 44989
92110 Clichy

Gilbert Brethous

A. 45655
40180 Hinx

Yves Caplat

A. 43985
06000 Nice

Bernard Chagnot

A. 42307
70200 Lomont

Georges Cohen

A. 40194
79190 Sauze-Vaussais

Jean Delpech

A. 70083
34070 Montpellier

Jean Franchet

A. 45429
01000 Bourg-en-Bresse

Joseph Freyermuth

A. 43335
57850 La Hoube

Pierre Guerin

A. 42287
80600 Doullens

Toussaint Guidoni

A. 44921
20220 Santa Reparata Di Balagna

Jean Herraud

A. 43975
56500 Locmine

Valerien Ignatovitch

A. 44432
92141 Clamart

Baguidi Intia

A. 42997
Djougou – République du Bénin

Guy Jaffre

A. 44933
20166 Porticcio

Alfred Kalvikowski

A. 45280
64320 Ousse

Jean Launois

A. 42675
52170 Bayard-sur-Marne

Bernard Lejeune

A. 44574
78120 Rambouillet

Yves Le Neuder

A. 44745
72000 Le Mans

Emmanuel Lespinasse

A. 69965
24400 Mussidan

Roger Louis

A. 44978
89600 Germigny

Jean-Pierre Maguet

A. 45413
24530 Champagne-du-Bel-Air

Émile Martin

A. 43176
30250 Sommières

Charles Maurer

A. 44445
68630 Bennwihr

Georges Midy

A. 44770
64200 Biarritz

Lahcen Nhhala

A. 44568
Sale - Maroc

René Ogez

A. 40240
95170 Deuil-la-Barre

Jean Ollari

A. 45947
20228 Luri

Michel Orban

A. 45016
06140 Vence

Joseph Polyak

A. 45819
83160 La-Valette-du-Var

Georges Raoul

A. 42643
91240 Saint-Michel-sur-Orge

René Rayssiguier

A. 44791
45100 Orléans

Pol Renaud

A. 40754
34230 Le Pouget

Harris Robin

A. 44796
33800 Bordeaux

Jean Rolland

Ass. 80530
29241 Locquirec

Albert Saras

A. 41341
65000 Tarbes

Georges Seibert

A. 41454
47380 Tombeboeuf

Joseph Sidot

A. 45332
57200 Sarreguemines

Max Simonin

A. 42367
70000 Vesoul

François Touze

A. 41917
35800 Saint-Briac-sur-Mer

Francis Turelier

A. 44822
34080 Montpellier

Valentin Vasseur

A. 42871
80620 Ribeaucourt

*Nous avons appris le décès
de Mesdames*

Jacqueline Attard

VA. 44642
83000 Toulon

Estelle Bonot

VA. 80471
25700 Valentigney

Irène Coenon

VA. 42742
31770 Colomiers

Jeanne Cornu

VA. 80128
56100 Lorient

Monique Delaite

VA. 43539
08700 Nouzonville

Elisabeth de La Motte

VA. 70099
44530 Guenrouet

Marie-Joséphine Goisnard

VA. 69831
49000 Angers

Marie Guillard

VA. 42396
22130 Crehen

Madeleine Jeanniard

VA. 11854
71000 Macon

Renée Lespinasse

VA. 69965
24400 Mussidan

Jacqueline Messenger

VA. 44178
39000 Lons-Le-Saunier

Yvette Normand

VA. 43394
25000 Besançon

Elisabeth Sandt

VA. 43322
57970 Yutz

Jeanne Tarot

VA. 42480
61700 Domfront

Evelyne Tibi

VA. 42648
95200 Sarcelles

Elise Vilbois

VA. 43216
57730 Valmont

Ont perdu leur conjoint**Robert Le Gouellec**

A. 44743
22120 Yffiniac

Paul Saintot

A. 43864
57155 Marly

René/Léon Tetart

A. 43262
55100 Verdun

*Ont également été atteints
dans leur affection*

Gilbert François

A. 70166
décès de son fils Pascal
14000 Caen

Yvonne Herbillon

FA. 11319
décédée
94230 Cachan

Francis Seasseau

FA. 519
décédé
06000 Nice

*À chacune des familles éprouvées,
l'Union renouvelle ses condoléances et
sa sympathie profondément attristée.*

**Merci de faire parvenir, en priorité à votre délégué
ou à défaut au siège, tout changement dans votre situation familiale
(mariage, naissance, décès, etc.) ou dans vos coordonnées
(adresse, téléphone ou mail).**

NOTRE FIERTÉ... DÉCORATIONS



Le 1^{er} octobre 2015 à la préfecture de Perpignan, notre camarade Raphaël Alvarez s'est vu remettre la Croix du combattant par le sous-préfet, Emmanuel Cayron.



Le 24 octobre 2015 à Pau, sur le site de l'ancien camp d'Idron, notre camarade Jean-Pierre Schneider s'est vu remettre la Croix du combattant par le lieutenant-colonel Guillaumin, représentant le lieutenant-colonel Grosjean, délégué militaire départemental, lors d'une cérémonie commémorant le 32^e anniversaire de l'attentat du Drakkar à Beyrouth.



Le 4 novembre 2015, notre camarade Maurice Lombard, élevé à la dignité de grand officier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur, a été décoré par le général André Simon lors d'une cérémonie à la maison de convalescence de Flavigny, en présence de sa famille, de ses amis et de notre délégué régional Serge Véron.



Le 11 novembre 2015, notre camarade Georges Febrer, promu au grade de chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur, a été décoré par Marcel Mascetti, président de la Fédération régionale du Sud-Ouest des Camarades de Combat à Gradignan (33), lors des cérémonies commémoratives.



Le 30 novembre 2015, notre camarade Albert Thiery, promu au grade de chevalier dans l'Ordre national du Mérite, a été décoré à Vitry-sur-Orne (57) par Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire auprès du ministre de la Défense.



Le 5 décembre 2015, notre camarade Norbert Kugel, élevé au grade de commandeur dans l'Ordre national du Mérite, a été décoré par le général Daniel Henry à Verdun.

ADIEU AU GÉNÉRAL JEAN COMBETTE

Le 10 octobre dernier, le général Combette nous quittait. Voici deux extraits du vibrant hommage que lui rendit le général Bruno Dary, président de la Flamme, dans la cour d'honneur des Invalides.

Rappelons que le général Combette était grand-croix de la Légion d'honneur, titulaire de dix citations dont trois à l'ordre de l'Armée.

Aujourd'hui, une flamme s'est éteinte!

Aujourd'hui, une flamme qui était apparue, voici quelque 90 ans, c'est-à-dire peu de temps après la grande Flamme qui brûle depuis sous l'Arc de Triomphe, cette petite flamme a fini de se consumer. Et tous, nous sommes ici rassemblés pour lui adresser un dernier adieu. Général Jean Combette, mon ancien et mon ami, c'est vous que nous pleurons...

... Alors que nous vous rendons ce dernier hommage, Jean, notre chef et notre camarade, nous nous engageons à poursuivre le chemin que vous avez tracé et à maintenir ce flambeau, ou plutôt cette « Flamme ».

Oui, nous continuerons à être ces « veilleurs de la Flamme », nous ces hommes et ces femmes qui tous les soirs au cœur de Paris, dans l'anonymat et la grisaille,

dans le bruit de la circulation et le désordre des embouteillages, mettent leur honneur et leur fierté à être présents pour entretenir, raviver et faire brûler « La Flamme ».

Oui, nous continuerons à être ces « serviteurs de l'inutile », nous ces citoyens bénévoles qui restons fiers d'être présents au cœur de Paris, et de savoir donner notre temps, en dépit d'un monde, où chaque heure est comptée et où rien n'est gratuit, un monde de rentabilité et de profit, un monde matérialiste et cynique, qui met un prix sur chaque chose, mais ne reconnaît la valeur de rien!

Oui, nous continuerons à être ces « sentinelles de l'invisible », ces simples Français, qui, au cœur de notre pays, dans ce lieu à la fois unique et magnifique, magique et symbolique, mythique



et même mystique, rappellent à ceux qui passent, comme à ceux qui les ignorent, qu'un pays ne peut se résumer à une somme de chiffres ou de statistiques, et qu'au-delà des enjeux économiques ou sociaux, près d'un million et demi de Français ont sacrifié leur jeunesse voici 100 ans, pour défendre chaque arpent de terre, chaque village et chaque rivière et que d'autres aujourd'hui continuent de risquer leur vie pour que vive la France!

Oui, Jean, nous continuerons à veiller sur cette Flamme, car elle restera pour toujours « la Flamme de la Nation »!

G.A. (2S) BRUNO DARY
PRÉSIDENT DE LA FLAMME

À savoir

Revalorisation de la majoration spéciale prévue à l'article L.52-2 du Code des pensions militaires d'invalidité

L'oi n° 2014-1654 du 29 décembre 2014. Une majoration spéciale est attribuée, pour les soins donnés par eux à leur conjoint décédé, aux conjoints survivants des grands invalides relevant de l'article L. 18 du code bénéficiaire de l'allocation spéciale n° 5 bis/a ou n° 5 bis/b lorsqu'ils sont titulaires d'une pension et qu'ils justifient d'une

durée de mariage et de soins donnés d'une manière constante pendant au moins dix années.

- L. 18 et 5 bis/a : cette majoration est fixée à l'indice de pension **410 points à partir du 1^{er} janvier 2016.**

- L. 18 et 5 bis/b : cette majoration est fixée à l'indice de pension **500 points à partir du 1^{er} janvier 2016.**

Modification de la valeur du point d'indice de PMI

« La valeur du point d'indice de pension militaire d'invalidité au 1^{er} janvier 2015 est fixée à 14 euros. » (Article 1 de l'arrêté du 14 octobre 2015 fixant la valeur du point d'indice de pension militaire d'invalidité au 1^{er} janvier 2015 en application des articles L. 8 bis et R. 1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre).

TÉLÉASSISTANCE VIVRE CHEZ SOI EN TOUTE SÉCURITÉ

Certains d'entre vous sont isolés ou craignent de ne pas être secourus en cas de problème (chute ou malaise). La **téléassistance** est un moyen fiable et rapide de gérer toute demande d'assistance. Seule ou en famille, la téléassistance permet à la personne de retrouver son autonomie, de **vivre à domicile en sécurité** et de **rassurer ses proches**. Grâce à un émetteur fixé à un bracelet (ou à un pendentif), vous êtes en **relation permanente avec une centrale d'écoute, 24h/24, 7j/7** qui apportera, en cas d'appel, une solution dans les plus brefs délais, en prévenant les proches (voisin, famille, ami, etc.) ou les secours adaptés.

— L'Union prend totalement en charge les frais d'installation et l'abonnement mensuel —



Comment ça fonctionne ?

1 - l'appel



En quelques instants, l'abonné est en relation directe avec la centrale d'écoute, disponible 24h/24, 7j/7.

2 - l'écoute



Un chargé d'écoute et d'assistance répond à l'appel, prend en compte la demande et, si nécessaire, déclenche l'intervention d'un tiers.

3 - l'intervention



Dans les plus brefs délais, l'entourage et/ou les services d'urgence se rendent auprès de l'abonné.



Questionnaire à remettre à votre délégué (adresse en fin de magazine)

Je suis intéressé(e) par la téléassistance

 Oui

 Non

Je bénéficie déjà de la téléassistance

 Oui

 Non

Cela me coûte _____ euros par mois.

Joindre les photocopies du contrat et des factures de l'année écoulée.

Nom et Prénom : _____

Membre / Veuve N° : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Aides accordées par l'Union à ses membres

Rappelons que ces aides ne sont pas automatiques. Elles sont soumises à conditions de ressources. Nous devons secourir en priorité « les plus faibles et les plus démunis » (colonel Picot).

1. Dotation au mariage*

Une dotation au mariage peut être accordée aux membres de l'Union qui se marient ou se remarient. Un certificat de mariage doit être fourni.

2. Allocation de naissance*

Il peut être accordé une allocation forfaitaire à la naissance des enfants. Joindre à la demande un bulletin de naissance et une photocopie du livret de famille.

3. Participation aux frais d'obsèques*

Deux cas peuvent se produire :

- décès survenant dans un couple Gueules Cassées : une allocation assortie d'un supplément par enfant à charge peut être versée au conjoint survivant ayant supporté seul les frais d'obsèques;
- décès du dernier vivant dans le couple Gueules Cassées : une allocation peut être servie à l'héritier qui a supporté seul les frais d'obsèques et qui se « porte fort » pour les cohéritiers.

Des justificatifs devront être fournis.

4. Études, apprentissage

Il peut être accordé une allocation aux membres et aux veuves de membres, en cas d'études poursuivies par leurs enfants ou de mise en apprentissage.

Le Bureau décide en considération du cas d'espèce qui lui est présenté. La demande ne peut être prise en compte passé le 10 décembre de l'année scolaire en cours.

5. Assistance devant les tribunaux

L'assistance devant les juridictions de pensions peut être assurée à tous les membres de l'Union qui devront préalablement adresser au siège un dossier complet. Notre conseil juridique se prononcera sur le bien-fondé de l'appel ou du pourvoi.

6. Pourvoi au Conseil d'État

Une loi de 1936 ayant supprimé la gratuité du recours devant la Commission supérieure de cassation des pensions, l'Union peut prendre à sa charge les frais de recours des membres, après avis de notre conseil juridique sur l'opportunité du pourvoi.

Avant d'entreprendre un recours, les membres sont donc invités à prendre l'avis du siège.

7. Aides diverses

En dehors des cas qui précèdent, des aides peuvent être accordées dont le montant et les conditions d'attribution sont fixés dans chaque cas d'espèce.

8. Prêts d'honneur

Des prêts d'honneur peuvent être accordés aux membres de l'Union. Ils sont servis à court terme. Ils doivent répondre à des soucis sérieux personnels ou de famille. En effet, l'Union n'a pas vocation à satisfaire des objectifs commerciaux ni à se substituer aux banques.

9. Chambres au siège

Des chambres peuvent être mises à la disposition des membres de passage à Paris.

En raison de leur nombre limité, il est recommandé d'adresser les demandes de réservation au siège au moins quinze jours à l'avance.

10. Maison de séjour, repos, convalescence

Le Coudon : Domaine des Gueules Cassées
627, avenue du colonel Picot
Le Coudon
83160 La Valette-du-Var
Téléphone : 04 94 61 93 00

* La demande doit être effectuée dans un délai maximum de six mois.

Demande individuelle de soutien à retourner à votre délégué

(Il est impératif que vous soyez à jour de vos cotisations pour que cette demande soit traitée.)

I. État civil

Nom, prénom :

N° de membre :

Adresse et téléphone :

Nombre d'enfants à charge et âge :

Profession avant la retraite :

II. Motif de la demande

.....

.....

.....

.....

III. Renseignements à fournir

A. Montant annuel des ressources		B. Propriétaire de		
Montant total des salaires :	Résidence principale :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Montant total des retraites :	Résidence secondaire :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus de valeurs mobilières :	Patrimoine locatif :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus locatifs :			
Pension militaire d'invalidité :			
Aide sociale :			
Aide personnalisée au logement :			
Allocation personnalisée d'autonomie :			
TOTAL			

IV. Pièces à joindre justifiant la demande

Il est demandé au membre sollicitant un soutien de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête de contacter impérativement son délégué afin d'obtenir la liste précise des documents à fournir.

Signature du demandeur

V. Avis du délégué

.....

.....

.....

.....

Signature du délégué

TABLEAU DES PENSIONS ET ALLOCATIONS DES VICTIMES DE LA GUERRE

en euros, et avec le nombre de points correspondant à chacune d'elles

POURCENTAGES D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS			NOMBRE TOTAL DE POINTS	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION		
	Pension principale	Allocations des Grands Invalides N° 1,2,3,4,5,5bis	N° 6		Allocation du statut	Au 01/04/2014 point à 13,97 €	Au 01/01/2015 point à 14 €
10%	48			48	55,88	56,00	
15%	72			72	83,82	84,00	
20%	96			96	111,76	112,00	
25%	120			120	139,70	140,00	
30%	144			144	167,64	168,00	
35%	168			168	195,58	196,00	
40%	192			192	223,52	224,00	
45%	216			216	251,46	252,00	
50%	240			240	279,40	280,00	
55%	264			264	307,34	308,00	
60%	288			288	335,28	336,00	
65%	312			312	363,22	364,00	
70%	336			336	391,16	392,00	
75%	360			360	419,10	420,00	
80%	384			384	447,04	448,00	
85% Sans statut	361	128		489	569,28	570,50	
85% Avec statut	361	64		200	727,60	729,17	
90% Sans statut	368	154		522	607,70	609,00	
90% Avec statut	368	77		300	867,30	869,17	
95% Sans statut	370	204		574	668,23	669,67	
95% Avec statut	370	102		400	872	1017,33	
100% Sans statut	372	256		628	731,10	732,67	
100% Avec statut	372	128		500	1164,17	1166,67	
100% + 1°	388	540		211	1139	1325,99	1328,83
100% + 2°	404	543		233	1180	1373,72	1376,67
100% + 3°	420	546		255	1221	1421,45	1424,50
100% + 4°	436	549		277	1262	1469,18	1472,33
100% + 5°	452	552		299	1303	1516,91	1520,17
100% + 6°	468	555		321	1344	1564,64	1568,00
100% + 7°	484	558		343	1385	1612,37	1615,83
100% + 8°	500	561		365	1426	1660,10	1663,67
100% + 9°	516	564		387	1467	1707,83	1711,50
100% + 10°	532	567		409	1508	1755,56	1759,33
et par degré (art. 16) en plus	16	3		22	41	47,73	47,83
100% art. 18	465	1373		351	2189	2548,36	2553,83
		1464			2280	2654,30	2660,00
100% + 1°	485	1373	50	381	2289	2664,78	2670,50
		1464			2380	2770,72	2776,67
100% + 2°	505	1373	100	391	2369	2757,91	2763,83
		1464			2460	2863,85	2870,00
100% + 3°	525	1373	150	401	2449	2851,04	2857,17
		1464			2540	2956,98	2963,33
100% + 4°	545	1373	200	411	2529	2944,18	2950,50
		1464			2620	3050,12	3056,67
100% + 5°	565	1373	250	421	2609	3037,31	3043,83
		1464			2700	3143,25	3150,00
100% + 6°	585	1373	300	431	2689	3130,44	3137,17
		1464			2780	3236,38	3243,33
100% + 7°	605	1373	350	441	2769	3223,58	3230,50
		1464			2860	3329,52	3336,67
100% + 8°	625	1373	400	451	2849	3316,71	3323,83
		1464			2940	3422,65	3430,00
100% + 9°	645	1373	450	461	2929	3409,84	3417,17
		1464			3020	3515,78	3523,33
100% + 10°	665	1373	500	471	3009	3502,98	3510,50
		1464			3100	3608,92	3616,67
et par degré (art. 16) en plus	20		50	10	80	93,13	93,33
100% + double art. 18	1032	1464	1250	601,2	4327,2	5037,58	5048,40
+ Art. 16 et 9° 100% + double art. 18	1064	1464	1250	601,2	4379,2	5098,12	5109,07
+ Art. 16 et 10° et par degré (art.16) en plus	32		50	10	92	107,10	107,33

Le chiffre le plus élevé concerne les aveugles, les paraplégiques et les amputés des deux membres.

N.B. - Dans la colonne Total n'est pas compris le montant de l'allocation n° 8 de 676 points pour les aveugles, les amputés des deux mains ou des deux cuisses, et impotents totaux des deux membres bénéficiaires du statut, et fixée à 800 points pour ceux d'entre eux qui ne bénéficient pas du statut. Cette allocation est pour les autres impotents doubles ou amputés doubles, fixée à 476 points (avec le statut) et à 600 points (sans le statut).

ALLOCATIONS AUX GRANDS MUTILÉS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
		Au 01/04/2014	Au 01/01/2015
Amputés :			
Désarticulation tibio-tarsienne	80,3	93,48	93,68
Amput. de la jambe avec ankyl.	235,2	273,81	274,40
Au-dessus du genou sans ankyl.	150,2	174,86	175,23
Désarticulation du genou	405,2	471,72	472,73
Amputation de la cuisse	556,5	647,86	649,25
Amputation sous-trochantér.	641,1	746,35	747,95
Désarticulation de la hanche	801,6	933,20	935,20
Désarticulation du poignet	160,5	186,85	187,25
Amput. de l'avant-bras avec ankyl.	315,4	367,18	367,97
Amput. de l'avant-bras sans ankyl.	230,4	268,22	268,80
Désarticulation du coude	405,2	471,72	472,73
Amputation du bras	556,5	647,86	649,25
Amputation sous-tubérositaire	641,1	746,35	747,95
Désarticulation de l'épaule	801,6	933,20	935,20
Blessés crâniens (suivant la fréquence des crises) :			
1 ^{re} catégorie	200,6	233,53	234,03
2 ^e catégorie	400,8	466,60	467,60
3 ^e catégorie	601,2	699,90	701,40
4 ^e catégorie	801,6	933,20	935,20
Aveugles	982	1143,21	1145,67

MAJORATION ENFANT INFIRME ET POUR ENFANT D'INVALIDE

Au-dessus de 85% ou de veuve, ayant cessé d'ouvrir droit aux prestations familiales

DEGRÉ D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA MAJORATION	
		Au 01/04/2014	Au 01/01/2015
85%	65	75,67	75,83
90%	77	89,64	89,83
95%	85	98,95	99,17
100% et veuves de guerre	92	107,10	107,33
Enfant infirme : veuve ou orphelin	333	387,67	388,50

RETRAITE DU COMBATTANT

CONDITIONS D'OBTENTION Être titulaire de la carte du combattant	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT ANNUEL (versé en deux fois)	
		Au 01/04/2014	Au 01/01/2015
À partir de 65 ans révolus	48	670,56	672
À partir de 60 ans*			

* Se renseigner sur les conditions d'anticipation auprès de l'ONACVG de votre département

NOTE IMPORTANTE - Nous rappelons que pour une pension donnée, correspondant à un pourcentage fixe, le nombre de points porté sur le tableau reste invariable. Si le coût de la vie augmente, c'est la valeur du point qui suit l'augmentation; mais le nombre de points reste toujours le même.

DÉCORATIONS

Montant annuel des traitements : Médaille militaire : **4,57 €**; Légion d'honneur : Chevalier **6,10 €**; Officier **9,15 €**; Commandeur **12,20 €**; Grand Officier **24,39 €**; Grand-Croix **36,59 €**.

À noter qu'en cas d'élévation de grade dans l'ordre de la Légion d'honneur au titre de Grand Mutilé, le premier traitement ne subit pas d'augmentation.

PENSION DES CONJOINTS SURVIVANTS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		Au 01/04/2014	Au 01/01/2015
Non remariées ou remariées et redevenues veuves, au-dessus de 50 ans ou infirmes. Taux exceptionnel	682	793,96	795,67
Non remariées ou remariées et redevenues veuves, âgées de plus de 40 ans. Taux normal	515	599,55	600,83
Non remariées ou remariées et redevenues veuves, au-dessous de 40 ans. Taux de réversion	348	405,13	406,00
Majoration spéciale pour conjoints survivants d'invalidé bénéficiant de l'article L.18 et de l'allocation spéciale n°5 bis/a ⁽¹⁾	410	419,10	478,33
Majoration spéciale pour conjoints survivants d'invalidé bénéficiant de l'article L.18 et de l'allocation spéciale n°5 bis/b ⁽¹⁾	500	523,88	583,33

Les veuves remariées après le 2 octobre 1941, redevenues veuves recouvrent leur droit à pension. La pension du taux de réversion est accordée à la veuve quand le décès est étranger aux infirmités ouvrant droit à pension et quand le pourcentage de pension était au moins égal à 60% et inférieur à 85%. La pension au taux normal est accordée aux veuves des pensionnés à 85% et plus, ou quand le décès est en rapport direct avec les infirmités ouvrant droit à pension, quel que soit le taux de la pension (fournir certificat médical).

Dans les deux cas le mariage doit avoir duré au moins deux ans.

À noter que le taux normal et le taux de réversion passent uniformément au taux exceptionnel à 50 ans pour les veuves non remariées (ou avant 50 ans pour les veuves infirmes) sous réserve que la veuve remplisse les conditions de fortune exigées.

(1) Une majoration spéciale est attribuée, pour les soins donnés par eux à leur conjoint décédé, aux conjoints survivants des grands invalides relevant de l'article L.18 du code et bénéficiaires de l'allocation spéciale n°5 bis/a ou n°5 bis/b, lorsqu'ils sont titulaires d'une pension, et qu'ils justifient d'une durée de mariage et de soins donnés d'une manière constante pendant au moins dix années.

MAJORATION DES PENSIONS DES CONJOINTS SURVIVANTS AYANT DES ENFANTS À CHARGE

Selon les conditions des articles L50 et L51 du Code des pensions militaires d'invalidité

NOMBRE D'ENFANTS	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	TAUX SPÉCIAL NORMAL ET DE RÉVERSION MENSUEL	
		Au 01/04/2014	Au 01/01/2015
Un enfant	120	139,70	140,00
Deux enfants	240	279,40	280,00
Par enfant à partir du troisième...	160	186,27	186,67

PENSIONS D'ASCENDANTS

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		Au 01/04/2014	Au 01/01/2015
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) non remariés	243	282,89	283,50
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) remariés	122	142,03	142,33
Majoration pour chaque enfant mort pour la France en plus du premier	45	52,39	52,50

ALLOCATION AUX IMPLAÇABLES

C'est une allocation différentielle qui vient s'ajouter au montant de la pension en principal et à ses suppléments, pour former un total mensuel qui ne peut être supérieur à :

	Au 01/04/2014	Au 01/01/2015
1 500 points (à 60 ans)	1746,25	1750,00
1 200 points (à 65 ans)	1397,00	1400,00

PENSIONNÉS POUR TUBERCULOSE

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		Au 01/04/2014	Au 01/01/2015
Indemnité de soins	916	1066,38	1068,67
Indemnité de ménage	458	533,19	534,33
Indemnité de reclassement	687	799,78	801,50
Indemnité de ménage	275	320,15	320,83

Organisation

Conseil d'administration

BUREAU

Henri Denys de Bonnaventure
Président
 Chevalier de la Légion d'honneur
 Médaille militaire

Bertrand de Lapresle
Vice-président
 Grand officier de la Légion d'honneur
 Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Bernard Allorent
Trésorier

Patrick Remm
Trésorier adjoint
 Médaille militaire
 Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Georges Morin
Secrétaire du Conseil
 Commandeur de la Légion d'honneur
 Officier de l'Ordre national du Mérite

MEMBRES

Hubert Chauchart du Mottay
 Président de la Fondation
 Commandeur de la Légion d'honneur
 Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

Michel Clicque
 Officier de la Légion d'honneur
 Médaille militaire
 Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Charles Dauphin
 Chevalier de la Légion d'honneur
 Médaille militaire
 Valeur militaire

Guy Delplace
 Médaille militaire
 Croix de Guerre

William Dumont
 Officier de la Légion d'honneur
 Médaille militaire
 Officier de l'Ordre national du Mérite

Michel Eychenne
 Chevalier de l'Ordre national du Mérite

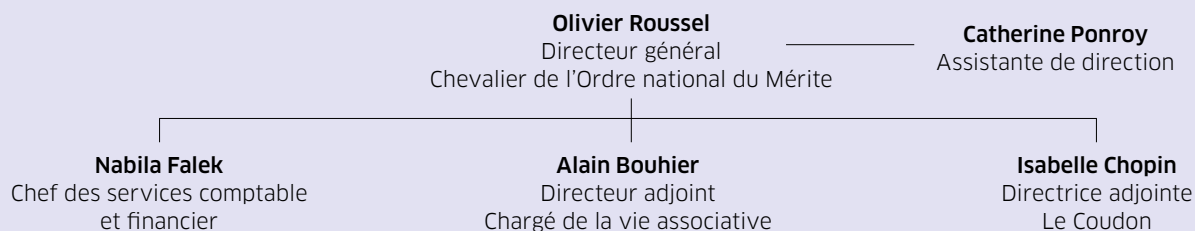
Jean-Daniel Marquis
 Médaille de la Défense nationale

André Matzneff
 Chevalier de la Légion d'honneur
 Officier de l'Ordre national du Mérite

Pierre Merglen
 Chevalier de la Légion d'honneur
 Chevalier de l'Ordre national du Mérite
 Valeur militaire

Michel Nail
 Chevalier de la Légion d'honneur
 Officier de l'Ordre national du Mérite

Direction générale



LES FONDATEURS

Colonel Yves Picot † (1862-1938)
 Président

Bienaimé Jourdain † (1890-1948)
 Secrétaire général

Albert Jugon † (1890-1959)
 Secrétaire général

LES VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Madame H.-A. Strong †
 Chevalier de la Légion d'honneur

Madame Cathelin †

Colonel Corrin Strong †
 Combattant volontaire dans l'armée française
 1914-1918

PRÉSIDENT HONORAIRE

Jean Salvan
 Grand officier de la Légion d'honneur
 Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

Xavier Halgand
 Officier de l'Ordre national du Mérite

Jean Roquet Montegon
 Chevalier de la Légion d'honneur
 Officier de l'Ordre national du Mérite

Délégués régionaux et départementaux, porte-drapeaux

Alpes de Haute-Provence et Alpes-Maritimes

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Alain Bouhier

04, 06
18, rue Acchiardi de St-Léger
06300 Nice
Tél. : 01 44 51 52 00
abouhier@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Frédéric Durini

Lotissement les Trois Palmiers
1130, avenue de Vaugrenier
06270 Villeneuve-Loubet
Tél. : 06 12 39 08 75

Alsace

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PORTE-DRAPEAU

Georges Wilbert

67, 68
13, rue du Lavoir
67260 Keskateil
Tél. : 03 88 00 21 62
georges.anne.wilbert@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Pierre-André Knidel

139, avenue de Colmar
67100 Strasbourg
Tél. : 06 95 37 59 15

Aquitaine

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Potriquet

24, 33, 47
5, rue André Gide
33980 Audenge
Tél. : 05 56 82 54 87
michel.potriquet@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Jean-Claude Dourne

9 bis, rue de l'Aiguillon
33120 Arcachon
Tél. : 05 56 54 81 00

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean-François Louvrier

40, 64
3, impasse des Palombes
64230 Lescar
Tél. : 05 59 81 26 56
jflouvrier@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Viviane Roulet

Route de Castetpugon-L'Église
64350 Simacourbe
Tél. : 05 59 68 22 50

Jean Marquès

24, rue du Général Denain
40100 Dax
Tél. : 06 67 27 21 92
jean_marques@orange.fr

Auvergne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Ludovic Masson

03, 15, 43, 63
27, llot Aragon 2
63500 Issoire
Tél. : 04 63 44 50 85
Tél. : 06 95 63 46 58

PORTE-DRAPEAU

Fabrice Andraud

4, chemin du Lavoir
Lot. Champclos
63270 Pignols
Tél. : 06 76 02 67 38

Bourgogne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Robert Esquirol

21, 58, 71, 89
9, rue des Écoles
21910 Noiron-sous-Gevrey
Tél. : 03 80 36 91 72
esquirol.robert@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Michel Clerget

Les Collinettes
Rue de la Gare
21410 Malain
Tél. : 03 80 23 68 80

Bretagne-Pays de Loire

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Lucien Flamant

22, 29, 35, 49, 53, 56, 72
1, rue St Michel
22430 Erquy
Tél. : 02 96 72 40 81
Tél. : 06 46 44 60 94
lflamant@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Lucien Goragner

29
11, route de Bénodet
29950 Clohars-Fouesnant
Tél. : 02 98 57 20 06

Pierre Merglen

56
Kerprat
56450 Theix
Tél. : 02 97 43 02 80
Tél. : 06 31 95 46 39
pmerglen@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL PORTE-DRAPEAU

Laurent Drouart

49, 53, 72
907, route du Moulin
La Pargère
72510 Requeil
Tél. : 02 43 46 44 80
Tél. : 06 18 05 22 98
ldrouart@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Roger Tanguy

94, rue François Coppée
29200 Brest
Tél. : 02 98 47 92 23

Centre

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean Beauval

18, 28, 36, 37, 41, 45
37 bis, rue de la Sente
45400 Fleury-les-Aubrais
Tél. : 02 38 86 19 46

PORTE-DRAPEAU

Georges Leplatre

8, rue des Petits-Osiers
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
Tél. : 02 38 88 44 27

Champagne-Ardenne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean Déprez 🇫🇷
02, 08, 10, 51, 52
7, rue de Champagne
Hameau de Montvoisin
51480 Oeuilly
Tél. : 03 26 51 46 79
jeandep@wanadoo.fr

Corse

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

René Chiaramonti 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
2A, 2B
Villa St-Jean-Baptiste
Route de St Antoine,
Nocello Bas, 20200 Bastia
Tél./Fax : 04 95 31 20 00
rchiaramonti@wanadoo.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Brandicius Albericci 🇫🇷
Résidence Monserato
Quartier St-Antoine, bâtiment B
20200 Bastia
Tél. : 06 15 44 33 21
albericci.brandy@sfr.fr

PORTE-DRAPEAU

Gérard Blonde 🇫🇷
Lotissement Santa Catalina n°29
20290 Borgo
Tél. : 04 95 31 16 02

Dom-Tom et étranger

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Robert Abian 🇫🇷 🇫🇷
Appartement 44 - bâtiment 7 bis
21 boulevard Paixhans
72000 LE MANS
Tél. : 06 63 59 06 26
karinetterochefort17@gmail.com

Franche-Comté

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jacques Mougin 🇫🇷 🇫🇷
25, 39, 70, 90
5, rue des Frères Piquerez
25120 Maiche
Tél. : 06 86 25 69 51
j.mougin11@aliceadsl.fr

PORTE-DRAPEAU

Philippe Quilan
15, rue du Cordier
25620 Mamirolle
Tél. : 03 81 55 82 78
Tél. : 06 89 95 52 51

Ile-de-France

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

Bernard Luquet 🇫🇷
60, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
78, rue de la Fraternité
93700 Drancy
Tél. : 01 48 95 32 65
bernard.luk@free.fr

Gérard Pinson 🇫🇷 🇫🇷
60, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
21, rue Saint-Georges
77122 Monthyon
Tél. : 01 64 36 12 51
gpinson@gueules-cassees.asso.fr

Rolf Stocker 🇫🇷
75
14, rue Wilhem
75007 Paris
Tél. : 06 95 16 63 19
stocker1649rolf@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Gilles Ménard 🇫🇷 🇫🇷
6, square George Sand
78190 Trappes
Tél. : 01 78 51 10 52
gilmen78@yahoo.fr

Languedoc-Roussillon

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Charles Dauphin 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
07, 11, 30, 34, 48, 66
18, rue Marcel Pagnol
11000 Carcassonne
Tél. : 04 34 42 23 19
Tél. : 06 60 07 60 72
charles.dauphin@neuf.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Gabriel Méné 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
66
Résidence L'Oiseau blanc
3 bis, allée de Bacchus
66000 Perpignan
Tél. : 04 68 56 64 52
mene.gabriel@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Daniel Tamagni 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
80, avenue de la Gare
« Le Velasquez » - 30900 Nîmes
Tél. : 04 66 40 33 17
Tél. : 06 60 68 32 85
Daniel.tamagni@gmail.com

Limousin

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Marilly 🇫🇷 🇫🇷
19, 23, 87
7, avenue Aristide Briand
87410 Le Palais-sur-Vienne
Tél. : 05 55 35 51 92
michel.marilly@free.fr

Lorraine

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

Serge Véron 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
54, 55, 88
31, rue du Remenaumont
54600 Villers-lès-Nancy
Tél. : 03 83 27 42 88
sveron@gueules-cassees.asso.fr

Robert Lang 🇫🇷
57
12, impasse des Violettes
57155 Marly
Tél. : 03 87 63 40 51
rlang@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

André Dezavelle 🇫🇷
55
7, rue du Paquis, St-Mihiel
55300 Chauvencourt
Tél. : 06 81 64 67 74
Tél. : 03 29 91 08 67

PORTE-DRAPEAU

Gilbert Giron 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
36, rue de la Libération
55300 Dompcevrin
Tél. : 03 29 90 12 14

Gilbert Piant 🇫🇷
20, rue du Portugal
54500 Vandœuvre-lès-Nancy
Tél. : 03 83 90 17 99



Joseph Zahm 🇫🇷
2, rue des 4 Vents
57530 Maizery
Tél. : 03 87 64 45 17

Midi-Pyrénées

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Robert Aragon   
09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82
Place de l'Église
09190 Saint-Lizier
Tél. : 05 61 66 25 85

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Henri Daléas   
65
80, chemin de la Passade
65200 Montgaillard
Tél. : 05 62 91 51 77

Frédéric Martinez

09, 12, 31, 81
5, chemin de Pelleport, Bât A
31500 Toulouse
Tél. : 05 61 54 37 49
Tél. : 06 72 94 71 50
fcj@9online.fr

André Moncassin

32, 46, 82
40, rue du Général-de-Gaule
32140 Masseube
Tél. : 05 62 66 12 61
andre.moncassin@wanadoo.fr

Nord - Pas-de-Calais

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL


Christian Grémont  
59, 62, 80
1278, rue de la Libération
59242 Genech
Tél. : 03 20 79 58 29
c.gremont59@orange.fr

Normandie

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL



André Jacques    
14, 27, 50, 61, 76
8, rue des Houx
Oissel-le-Noble
27190 Ferrières-Haut-Clocher
Tél. : 02 32 34 85 67
andre.jacques552@orange.fr

PORTE-DRAPEAU

Gilbert François 
31, boulevard Raymond-Poincaré
14000 Caen
Tél. : 02 31 72 42 88

Poitou-Charentes

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL



Jean-Claude Montardy  
16, 17, 44, 79, 85, 86
7, rue des Prés Guérins
17540 Loiré-de-Vérines
Tél. : 05 16 49 50 86
jeanclaudemontardy@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Alain Berthelot
6, rue Jean Jaurès
44610 Basse-Indre
Tél. : 02 40 86 74 18

Provence

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Bernard Tomasetti  
13, 83, 84
37, rue Carnot - 13680 Lançon-de-Provence
Tél. : 04 90 59 93 36
btomasetti@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Michel Crucke
Domaine des Gueules Cassées
627, avenue du colonel Picot
Le Coudon
83160 La Valette-du-Var
Tél. : 04 94 61 93 00
omontreau@gmail.com

Rhône-Alpes

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Clicque    
01, 05, 26, 38, 42, 69, 73, 74
48, rue des Frères Lumière
01240 St-Paul-de-Varax
Tél. : 06 73 11 02 48
Tél. : 04 74 42 57 49
clicque.michel@orange.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Jean Matton 
05, 26, 38
758, Montée Château Grillet
38138 Les Côtes d'Are
Tél. : 04 74 58 88 71
Tél. : 06 69 52 68 70
jmcotesdarey@gmail.com

Tadj Charef

73, 74
Bât B 404
17 bis, rue de la Gare
74000 ANNECY
Tél. : 06 30 82 08 93
tadj.charef@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAUX

Georges Perez  
10, rue Lamothe
69007 Lyon
Tél. : 04 72 73 04 13
geoperez83@orange.fr

Daniel Fiat

12, rue Elsa Triolet
38550 Saint-Maurice-d'Exil
Tél. : 04 74 86 60 71
Tél. : 06 58 44 61 71
daniel.fiat@cegetel.net

André Boisier

Les Romantines
356, avenue Charles-de-Gaule
74800 La Roche-sur-Foron
Tél. : 04 50 25 12 19

DÉLÉGUÉS HONORAIRES

Michel Deglaire  
René Fourcade 
Lucien Humblot    
Joseph Lannes      
Jean Lequertier      
Fernand Ney      
Pierre Nicollin 
Jean-Louis Posière      
Robert Preney      
Jean Radjenovic      
Jean Riccardi      
René Rondot      
André Saint-Martin      
Gilbert Sanchez      
Pierre Soumache      
Anselme Vilmont      

PORTE-DRAPEAUX HONORAIRES

Robert Bordachar
Gilles Kaddour    
François Derrien      
Jean Durand
François Pacifico      
Roger Deschamps      
Bernard Ledogar      

Ayant à 20 ans touché le fond de la détresse morale et physique,
nous nous sommes retrouvés et nous nous sommes élevés.

Nous nous sommes unis.

Dans les chemins de la fraternité, rien ne pouvait plus nous arrêter.

Nous nous sommes appelés nous-mêmes Les Gueules Cassées,
et avons adopté comme devise « Sourire Quand Même ».

Colonel Yves Picot



Union des Blessés de la Face et de la Tête

« Les Gueules Cassées »

20, rue d'Aguesseau, 75008 Paris

Téléphone : 01 44 51 52 00

Télécopie : 01 42 65 04 14

site internet : www.gueules-cassees.asso.fr

e-mail : info@gueules-cassees.asso.fr

